FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

United Nations Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Cameroun	
TITRE DU PROJET : Appui à la cohabitation pacifique entre les communautés du Logone Birni à l'Extrême Nord du Cameroun	
Modalité de financement du PBF : ☐ IRF ☒ PRF	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :** ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : OIM, FAO, PNUD, HCR **Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :** ➢ Ministère de l'Administration Territoriale, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, Ministère des Relations Extérieures, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Ministère de l'Elevage des Pêches et Industries Animales ➢ Les Conseils régionaux de l'Extrême Nord et du Nord ➢ ONGs (y inclus ADES, AIRD, JRS, IRC, SAHELI) et OCS locales	
Durée du projet en mois[1] [i] : 18 mois **Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Extrême nord et Nord**	
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous : ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes[2] ☐ Initiative de promotion des jeunes[3] ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : **OIM:** $ 1,150,216 **FAO:** $ 1,050,002 **HCR:** $ 950,000 **PNUD:** $ 850,490 **TOTAL:** $ 4,000,708	

[2] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).
[3] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1ère tranche (60%) :	**PBF 2ème tranche* (40%) :**	**PBF 3ème tranche* (%) : N/A**
OIM : $ 690 129.33 FAO : $ 630 001.02 HCR : $ 570 000.34 PNUD : $ 510 293.70 Total : $ 2 400 424.40	OIM : $ 460 086.22 FAO : $ 420 000.68 HCR : $ 380 000.23 PNUD : $ 340 195.80 Total : $ 1 600 282.93	

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

En août 2021, des violences intercommunautaires ont éclaté dans l'arrondissement de Logone Birni (département du Logone et Chari). Même s'il y'a eu accalmie quelques semaines plus tard elles ressurgiront le 5 décembre 2021 suite à une dispute autour d'une piste à bétail entre les éleveurs et les pêcheurs dans la localité d'Ouloumsa située à environ 3km de la ville du Logone et Chari. Le conflit s'est propagé dans le reste du département, ainsi que dans certaines localités du département du Mayo-Danay. Au moins 44 morts, plus de 100 blessés, des incendies, destructions et pillages de maisons, de greniers et de diverses infrastructures socioéconomiques dans 112 villages ont été enregistrés. Ces violences ont également entrainé le déplacement interne de plus de 37 000 personnes selon le RRM (Rapid Response Mechanism), et plus de 43.500 personnes vers le Tchad (UNHCR).

Depuis juin 2022, en dépit de l'accalmie générale, en juin 2022, des incidents à connotation communautaire continuent d'être rapportés dans certaines localités et la tension reste perceptible. C'est dans ce contexte que le présent projet vise à contribuer au renforcement de l**a cohabitation pacifique entre les communautés du Logone Birni à l'Extrême Nord du Cameroun en général et en particulier** entre les communautés qui montrent des signes de conflit constant ou croissant basé sur les rivalités pour l'accès aux ressources naturelles et aux

Le projet propose des activités qui s'adressent directement aux causes profondes du conflit en:

- Renforçant les mécanismes d'alerte précoce, de dialogue, de prévention et de gestion des conflits. Il s'agit plus spécifiquement ici d'améliorer des capacités communautaires de prévention, de détection précoce et de réponse aux risques de violence par le biais de mécanismes locaux, notamment les systèmes d'alerte précoce **(Résultat 1)** ;
- Renforçant l'accès à la justice notamment aux travers des différents mécanismes de justice traditionnelle, de justice institutionnelle et au travers les dialogues participatifs ainsi que l'application de la loi et les mécanismes de communication positive **(Résultat 2)** ;
- Améliorant la résilience et les moyens de subsistance de la communauté dans des proportions raisonnables et avec des liens explicites de consolidation de la paix/cohésion sociale, liés aux deux résultats précédents **(Résultat 3).**

Le Logone Birni étant l'une des zones de convergence, ce projet sera mis en œuvre dans le cadre du Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDPN), en tant que projet pilote dans ce cadre au Cameroun. Le projet contribuera non seulement à la consolidation de la paix et à la résolution des causes profondes des conflits latents par le biais d'activités de développement résilientes et sensibles aux conflits, mais aussi au renforcement de l'approche "delivery as one" sur le terrain dans les zones de convergence du Nexus. Il permettra aussi de mettre en exergue le rôle catalyseur que joue le PBF en termes de mobilisation des ressources, dans ce cas précis pour le Logone Birni, l'Extrême-Nord.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

En prélude à la soumission du projet, ce processus a nécessité la consultation avec divers acteurs à plusieurs niveaux :

- Au niveau central, les consultations ont inclus le ministère de l'Administration Territoriale, le ministère des Relations Extérieures, le ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Bureau du Coordonnateur résident y compris l'Unité pour la paix et le développement au Cameroun, le Secrétariat technique du comité de pilotage conjoint du PBF, l'Equipe du Nexus HDP et le Groupe de travail HDP Nexus
- Au niveau régional, les consultations ont inclus Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Procureur général de la Cour d'appel du Grand Nord, Général de division de la 4e région militaire interarmées (RMIA 4), Généraux de brigade (4ème Région de Gendarmerie de l'Extrême Nord et le Secteur No 1 de la Force Multinationale Mixte, Délégué Régional de la Sûreté Nationale dans l'Extrême-Nord, Professeurs universitaires et spécialistes, les services déconcentrées en charge de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage
- Au niveau du terrain, les autorités locales, dont les Gouverneurs de l'Extrême Nord, préfets des Logone et Chari, Diamaré, Mayo Danay et Mayo Sava, sous-préfets de Maroua, Kousseri, Logone Birni et Makary, leaders communautaires surtout les chefs de village dans les communes susmentionnées, leaders réfugiés et déplacés internes, chefs cantons ont été consultées. Des discussions basées sur des focus groupes ont pu être menées dans Maroua (Domayo), Logone Birni et Makary, en considérant les jeunes, les femmes et les personnes marginalisées.
- Les 4 agences bénéficiaires (OIM, FAO, HCR et PNUD) ont également eu des rencontres régulières pour une compréhension commune du projet qui a conduit à l'élaboration d'un projet conjoint.
- Des échanges ont également eu lieu avec les partenaires y compris le Haut-Commissaire du Canada au Cameroun, Humanitarian Dialogue et ceux en charge de la mise en œuvre des activités sur les résultats escomptés et les activités qui permettront d'atteindre lesdits résultats.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[4] : 2___

Spécifiez le pourcentage **(%)** et le montant **($)** du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 38.52% **($ 1 541 252.19)**

Dans l'élaboration du présent projet, des dispositions ont été prises dans le choix des bénéficiaires. Pour le choix des activités à mettre en œuvre, diverses actions ont été orientées vers la capacitation et l'autonomisation des femmes. Cela dit, il sera également question, dans la promotion de l'entreprenariat ou des AGR de laisser hommes et femmes choisir celles qui leur conviendraient sans orientation préalable. L'idée étant de laisser les deux genres s'exprimer.

Expliquez *brièvement* par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes[5] :

[4] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

[5] Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

En effet, les besoins spécifiques des hommes et des femmes, des filles et des garçons, ont été analysés au cours de développement du projet et seront pris en compte tout au long de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du projet. Une représentation équitable des différents groupes de population, y compris les jeunes et les femmes, sera assurée afin de répondre aux besoins spécifiques qui peuvent varier en fonction du sexe, de l'âge et d'autres statuts socio-économiques. Le profilage des bénéficiaires sera soigneusement effectué avec une ventilation par sexe et par âge. Afin de contribuer effectivement à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le projet mettra les femmes et les jeunes au cœur des mécanismes de paix existants ou à mettre en place. Ces activités permettront à la femme de jouer un rôle presqu'inexistant dans la résolution des conflits. Les sensibilisations et autres activités de regroupement aideront les femmes à se prononcer sur la vision qu'elles ont de ce conflit ainsi que la solution qu'elles peuvent y apporter.

Compte tenu du contexte socioculturel dans les zones de mise en œuvre du projet, une approche prudente est nécessaire pour que le projet contribue à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, tout en respectant le principe de « ne pas nuire ». Afin d'obtenir un engagement significatif des femmes dans les différentes activités qu'elles prennent le lead et à travers lesquelles leur voix et opinions soient entendues et reflétées dans les décisions prises par les communautés, le projet prévoit d'adopter une approche de sensibilisation progressive, en commençant par des discussions avec les chefs religieux et communautaires visant à obtenir leur soutien total pour améliorer l'implication des femmes dans le projet. Une fois jugée efficace par ces discussions avec les chefs religieux et communautaires, le projet prévoit des activités de sensibilisation par le biais d'ateliers *peer-to-peer* (par exemple entre hommes) ou de la famille entière y inclus des enfants, pour identifier d'abord les rôles actuels des différents sexes dans un ménage ainsi que dans une communauté, puis de réfléchir au type de changement de ces rôles qui pourrait contribuer à la cohésion sociale, au bien-être social et même aux activités économiques. Il s'agira de comprendre les besoins spécifiques des différents groupes de population et de développer une compréhension commune de chaque communauté, ce qui permettra aussi d'identifier les causes profondes des problèmes et les approches appropriées pour relever les défis. Au niveau des résultats, le projet prévoit l'approche suivante pour assurer un engagement substantiel des hommes et des femmes :

(Résultat 1) Lors de la réalisation des activités d'étude y compris la collecte de données, le cas échéant, des données désagrégées par sexe doivent être collectées et analysées. Cela permet aux agences de mise en œuvre du projet de comprendre les risques spécifiques et les domaines de vulnérabilité selon genre, les acteurs clés des activités GEWE et les défis de la structure sociale actuelle qui entravent l'autonomisation des femmes. Les résultats seront ensuite pris en compte dans les structures communautaires telles que le système d'alerte précoce ou le plan de contingence régional révisé. Parallèlement, le projet facilite à avoir d'espace de dialogue permettant à tous les hommes, femmes et jeunes d'exprimer leurs préoccupations, leurs besoins et leurs suggestions pour la communauté, ce qui leur permettra de participer activement aux décisions des communautés.

(Résultat 2) En tant que mesure réactive et préventive à la situation conflictuelle, le projet vise à approfondir la compréhension et à renforcer l'accessibilité des mécanismes de justice, en particulier pour les femmes et les jeunes. Sur la base de discussions *peer-to-peer* et d'activités de sensibilisation dans la communauté, les comités communautaires de gestion des conflits, qui jouent un rôle important dans le mécanisme de justice traditionnel et que le projet apporte son appui pour le renforcement de ses capacité, sont invités à compter des femmes et des jeunes parmi leurs membres, avec un mécanisme de prise de décision introduit dans ses termes de référence tout en assurant la prise en compte des voix des groupes les plus vulnérables.

(Résultat 3) Afin que la voix des femmes soit entendue et que leurs priorités soient reflétées dans le plan communautaire, le projet tiendra compte de la place prépondérante des femmes. Dans ce sens, avec les partenaires de mise en œuvre et les autorités locales, le projet s'efforcera à ce que les femmes jouent un rôle important dans les zones de mise en œuvre. Elles œuvreront comme responsables des comités telles présidente ou vice-présidente des du comité d'infrastructure communautaire ou/et comité de l'eau. Elles seront également bien représentées au sein des bureaux mis à part les postes de présidente et de vice-présidente.
Degré de risque du projet[6] : 2
Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[7]) : (2.3) Prévention/gestion des conflits Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue : **1.** Aux résultats de l'UNSDCF : 1, 2.1, 2.2, 3, 4 **2.** A la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30) : Chapitre 4, 6 **3.** Aux Objectif Développement Durable : 1, 2, 5, 6, 10, 16, 17

Type de demande : **Nouveau projet :** ☒ **Révision de projet :** ☐	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :** **Extension de la durée :** ☐ Durée additionnelle du projet en mois : **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF supplémentaire :** ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :
	USD XXXXX **Brève justification de la révision:** *NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

[6] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

[7] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[8] *Nom :* **Athman Mravili** *Signature* P.O *Nom de l'agence :* **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture** *Date et visa :* 28/10/2022	**Représentant du gouvernement** *Nom :* *Signature* *Titre :* *Date et visa :* Alamine Ousmane Mey 11 NOV 2022
AGENCE RECIPIENDAIRE *Nom :* **Alassane BA** *Signature* *Nom de l'agence :* **Programme des Nations Unies pour le développement** *Date et visa :* 27 OCT 2022	
AGENCE RECIPIENDAIRE *Nom :* **Olivier Guillaume BEER** *Signature* P.O *Nom de l'agence :* **Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (UNHCR)** *Date et visa :* 26/10/2022	**Coordonnateur résident** *Nom :* **Matthias Z. Naab** *Signature* *Titre :* *Date et visa :* 01 NOV 2022
AGENCE RECIPIENDAIRE *Nom :* **Abdel Rahmane DIOP** *Signature* *Nom de l'agence :* **Organisation Internationale pour les Migrations** *Date et visa :* 26 October 2022	**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)** Elizabeth Spehar *Signature* Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix *Date et visa :* 15/11/2022

[8] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

1. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) L'analyse de conflit

1) Montée de la violence intercommunautaire à Logone-et-Chari

- **Chronogramme des affrontements en 2021**

En juin 2021, dans les villages de Ngamé et Aboudangala Ngouroya dans la commune de Makary, département du Logone-et-Chari, trois jours de violences ont été enregistrés. Il y a été dénombré deux morts, dont un chef (traditionnel) de village Kotoko. De nombreux blessés ont également été enregistrés suite à l'incendie du village de Aboudangala Ngouroya (OCHA, Cameroun Extrême Nord, Rapport de situation No. 11, juin 2021). Ces évènements seraient liés à un conflit foncier autour de l'accès aux ressources (pâturages et sources d'eau pour le bétail et les ressources halieutiques) et à la contestation d'un règlement facilité par le chef de village.

Le 9 et le 15 aout 2021 dans le canton El Birke, dans l'arrondissement de Logone Birni, à 38km au sud-ouest de la ville de Kousseri, Chef-lieu du département du Logone et Chari, la tension est montée après que des pêcheurs Mousgoum aient érigé des canaux de pêche dans une mare utilisée par des éleveurs Arabe Choa pour paître leur bétail. Il s'en est suivi des actes de violence à coups de machettes, de bâtons et de flèches. Ces affrontements sanglants ont causé le décès de 13 personnes, de nombreux blessés, 40 villages incendiés, 8 749 personnes provenant de 18 villages se sont déplacées ers le Tchad[9], 12 569 ont effectués des mouvements internes (OCHA, Cameroun : Extrême-Nord, Logone Birni, Rapport de situation No. 1, novembre 2021)

Le 5 décembre 2021, de nouvelles violences ont éclaté dans l'arrondissement de Logone Birni, dans le département du Logone et Chari. Au moins 44 personnes ont été tuées et plus de 100 autres blessées. Les dégâts sur les habitations et les moyens de subsistance sont également considérables. Selon les sources locales une dispute entre des personnes issues de deux communautés locales autour d'un point d'eau dans le village Ouloumsa situé à environ 3 km au Nord-Est de Logone Birni serait à l'origine de ces violences. Le conflit s'est propagé à partir du 8 décembre dans le reste du département du Logone et Chari avec des implications dans les départements du Mayo-Danay, Mayo-Sava et du Diamaré : dans la ville de Kousseri (département Logone et Chari) par exemple, des affrontements entre les ressortissants des deux communautés – Arabe Choa et Mousgoum – ont occasionné la mort d'au moins deux personnes et plusieurs blessés, ainsi que des dégâts matériels importants (OCHA, Cameroun : Extrême-Nord, Logone Birni, Rapport de situation No. 2 et No. 5, décembre 2021). Des incendies, destructions et pillages de maisons, de greniers et de diverses infrastructures socio-économiques ont été signalés dans 142 villages. Plusieurs centaines de têtes de bétail, ainsi que du matériel de pêche, ont été perdus ou détruits. La violence a entraîné le déplacement interne de plus de 37 000 personnes dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Danay, du Mayo-Sava et du Diamaré (estimation, données du Mécanisme de Réponse Rapide - RRM)[10], et plus de 44 000 personnes vers le Tchad[11].

- **Implication des femmes et des jeunes**

[9] La procédure de rapatriement des réfugiés camerounais au Tchad a été entamée le 4 septembre. (OCHA)
[10] Les déplacés internes ont été accueillis dans trois sites principaux à Domayo, Petté et Bogo.
[11] UNHCR, 19 mai 2022

La commune de Logone Birni comptait une population de 39.240 habitants (19.299 hommes et 19.941 femmes) en 2014. Il s'agissait d'une population majoritairement jeune, avec les personnes de 6 à 34 ans qui occupaient plus de moitié de la totalité de population. La société conservatrice de l'Extrême-Nord ne leur permet pas d'être inclus dans la prise de décisions[12] avec un espace limité pour la participation des femmes et des jeunes dans la vie publique et politique, car la société est essentiellement patriarcale.[13] Il est constaté que plus de 70% des jeunes et des femmes partagent le sentiment d'être exclus des mécanismes de résolution des crises et des conflits. Cette tendance est plus forte à Ridjil-Mousgoum (80%), Kobro (92%) et Goulfey-Gana (93%), où les contraintes traditionnelles basées sur la considération des aînés et l'obéissance aux autorités traditionnelles sont aiguës[14]. Ce qui semble être une inclusion des jeunes dans les organes de résolution des crises n'est rien d'autre que les mesures prises par les jeunes afin de prendre part à la prise de décision[15]. Cette tendance sociale est aussi reflétée sur la situation défavorisée parmi les jeunes, où la proportion de jeunes de 15 à 24 ans qui ne vont ni à l'école, ni au travail, est de 43%.[16]

Quant à la question de vulnérabilité à l'extrémisme, les tendances affichées par les jeunes montrent que la création d'activités génératrices de revenus est le premier rempart contre cette vulnérabilité, avec 55% des jeunes orientent les actions de contre-radicalisation vers la création d'emplois. Celle-ci est nécessaire, afin de pouvoir produire et aussi d'éviter que les jeunes ne soient victimes de la pauvreté et de leur exposition au risque de radicalisation. Cette préoccupation des jeunes se partage à hauteur de 33%[17]. De ce qui précède, il ressort que si les jeunes sont majoritairement nombreux, cela explique aussi qu'ils soient ainsi au centre des dynamiques intercommunales, à la fois en tant que victimes et acteurs violence.

Parallèlement, les femmes sont également confrontées à diverses difficultés de protection et d'inclusion socio-économique. En effet, généralement, les personnes déplacées souffrent d'une situation urgente en termes de sécurité alimentaire[18], et cette situation s'aggrave dans les foyers comprenant des femmes enceintes ou allaitantes et des enfants de moins de 5 mois[19]. Outre ce qui précède, les femmes et filles déplacées ont de nombreuses préoccupations en matière de sécurité et de protection, parmi lesquelles :

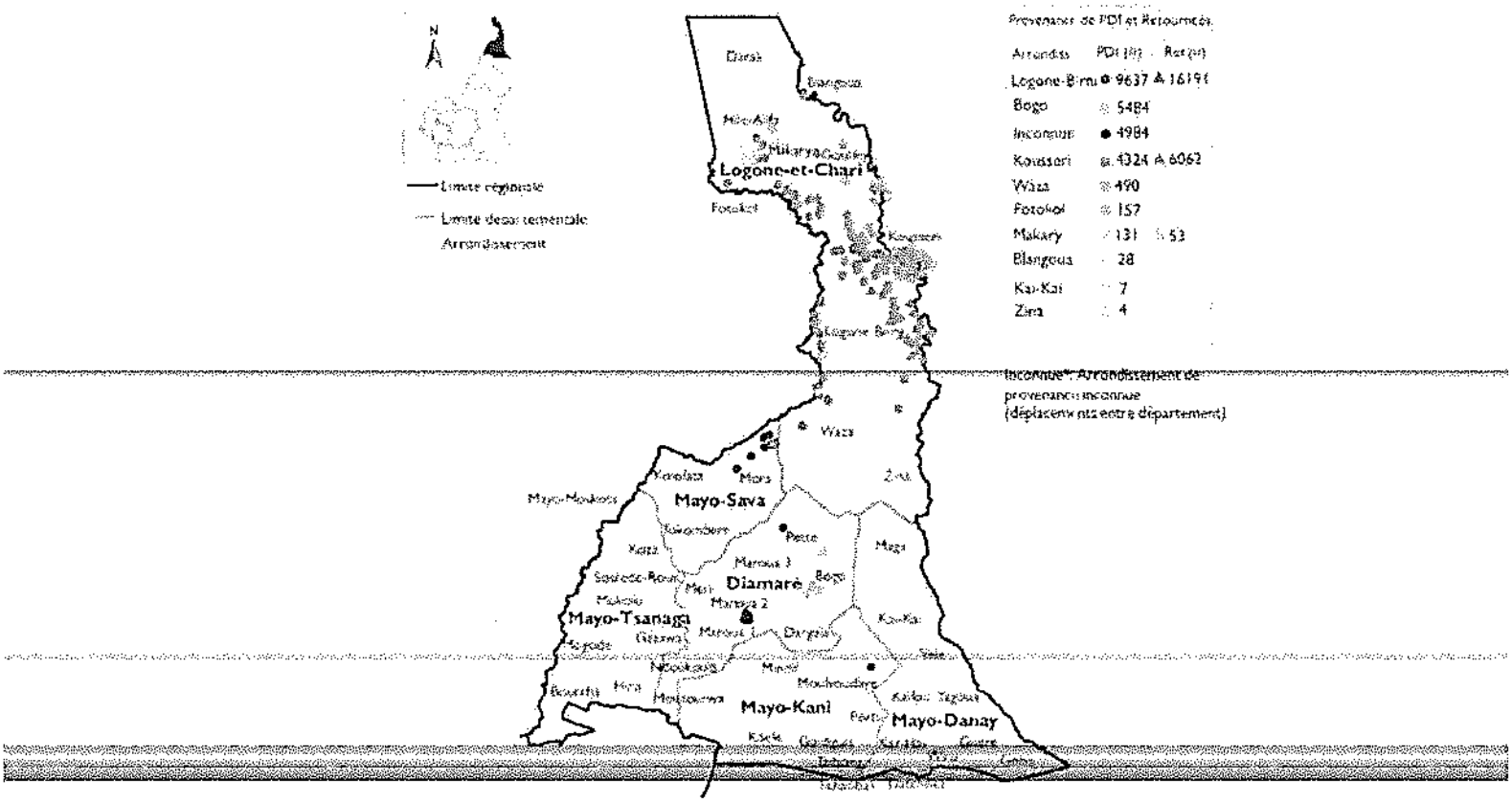
- Pas d'endroit sûr dans la communauté,
- Des risques d'agressions lors des déplacements en dehors des villages et vers les marchés locaux,
- Le manque d'accès aux services et aux ressources,
- Les mariages forcés, les violences et abus sexuels et les violences à la maison[20].

De plus, en milieu rural, les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes car elles ont généralement un statut inférieur sur les plans social, économique et juridique avec moins

[12] Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies au Cameroun, Intercommunal dynamics in the Farth North region, Mai 2022.
[13] Analyse conjointe Logone-Birni, Juin 2022.
[14] PNUD, Assessment of Needs for the Consolidation of Peace in Logone and Chari, Septembre 2017
[15] Idem.
[16] UNESCO, Analyse préliminaire des conflits au Logone Birni, Juin 2022.
[17] PNUD, Assessment of Needs for the Consolidation of Peace in Logone and Chari, Septembre 2017
[18] 76% des foyers ont un score de consommation alimentaire pauvre ou limite, 73% ont un score de diversité alimentaire bas. En ce qui concerne les retournés, 85% des foyers sont dans une situation de vulnérabilité alimentaire.
[19] IOM, Population Movement Analysis on Logone Birni Crisis, Mai 2022
[20] Cameroun, Évaluation de protection des personnes déplacées, 7 février 2022.

d'accès à l'éducation et à la formation technique, aux microcrédits, aux marchés et aux sources de financement. Très peu participent aussi aux instances de prises de décisions. Malgré la présence de la société civile qui s'est engagée pour l'émancipation des femmes et contre les violences sexuelles et basées sur le genre dans la région de l'Extrême-Nord, le manque de participation des femmes et des jeunes est toujours constaté dans l'ensemble des questions de affaires publiques[21].

En outre, pendant que les hommes sont au front, ce sont elles qui fuient avec les enfants dont elles ont l'obligation de prendre soin. Cela apparait clairement dans les statistiques générales des conflits d'août et décembre 2021 : parmi les plus de 35.000 personnes du Logone Birni et d'autres départements voisins qui ont fui au Tchad voisin, la majorité ou plus de 54% des personnes déplacées et des réfugiées sont des femmes et des enfants. En fuyant, elles sont également obligées d'abandonner leurs activités génératrices de revenus, leurs champs et troupeaux. Le projet permettra d'identifier les liens entre normes de genre, d'âge et de conflit, la contribution des femmes, des jeunes hommes et femmes au conflit et à sa résolution en agissant sur les barrières sociales de participation équitable.



Lieux de déplacement de la population mobile affectée par la crise du Logone Birni selon l'arrondissement d'origine[22]

- **De l'aspect social et le rôle de communication lors d'affrontements**

[21] Analyse conjointe Logone-Birni, Juin 2022.
[22] DTM: Aperçu des déplacements internes liés à la crise intercommunautaire du Logone Birni (9—17 Février 2022

Lors des affrontements de décembre 2021, les réseaux sociaux (en particulier Facebook et Whatsapp) ont joué un rôle important dans la mobilisation des groupes pour des actions violentes. Certaines pages documentaient des violations présumées contre leurs communautés, en relayant parfois de fausses informations. Cela mobilisait les individus, en particulier de jeunes hommes, à venir au secours de leurs communautés.[23] Certaines plateformes ont joué un rôle majeur dans le déchainement de la violence, car elles pouvaient toucher en moins de 10 minutes des centaines de milliers de personnes de chacune des ethnies belligérantes dans le monde entier. Cela a attisé des messages d'incitations à la violence.

2) Multiples couches des causes de conflit à Logone et Chari

Cette flambée de violences est la manifestation la plus récente de tensions intercommunautaires long terme qui trouvent leur source une série de facteurs complexes comme décrit dans cette section.

- **Rivalités socio-politiques liée à l'identité**

Le département du Logone et Chari abrite plusieurs groupes lingo-ethniques avec des cultures et des modes de vie et de subsistance différents, dont les Kotoko, traditionnellement pêcheurs qui sont les plus anciens colons, les Arabes Choa qui sont les plus nombreux et pratiquent l'élevage semi-nomade et le commerce urbain, les Kanouri qui pratiquent surtout le commerce, et les Mousgoum et Massa qui pratiquent surtout la pêche. Ils pratiquent tous l'agriculture.[24]
Le département subit des pressions socio-politiques qui contribuent à une mauvaise cohésion sociale entre les communautés ainsi qu'une marginalisation de certains groupes ethniques au détriment d'autres. Cette situation a ses racines dans la période coloniale où, certains groupes ethniques se seraient vu déléguer des postes locaux d'autorité qui ont eu des impacts sur l'accès de certaines populations à la richesse, aux prises de décisions, à l'accès aux services sociaux et à diverses commodités. Ainsi naquirent des sentiments profonds de marginalisation et de concurrence.

Kotoko et Mousgoum en tant qu'autochtones : Les Kotoko et Mousgoum, parmi les premières communautés installées dans la région, considèrent cette antériorité comme la base de leur légitimité historique et traditionnelle pour dominer la région. Ils occupent ainsi les chefferies de premier degré, et ont le monopole des terres selon les règles coutumières.

"Supériorité" des Arabes Choas : Depuis l'arrivée au Cameroun des arabes Choa au 19e siècle, il existe des tensions entre les différentes communautés. Dès leur arrivée, les Choa se sont considérés comme blancs, et donc supérieurs à d'autres groupes déjà présents dans l'Extrême-Nord. Cette perception a par exemple donné lieu à l'interdiction pour les hommes Choa d'épouser des femmes Kotoko. De plus, même si les Choa vivent des deux côtés de la frontière, ils sont perçus comme étant du Tchad et non du Cameroun, renforçant cette idée « d'étrangers ». Ces perceptions causent et exacerbent l'exclusion mutuelle, et contribuent aux conflits. Depuis la démocratisation des années 90, les Choa ont use de leur poids démographique pour conquérir des positions au niveau municipal et législatif. Ils ont également rejoint le parti dirigeant en masse, gagnant ainsi tous les postes dirigeants au sein du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). Ce changement a créé un sentiment de marginalisation politique au sein des élites Kotoko.[25]

[23] Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies au Cameroun, Intercommunal dynamics in the Farth North region, Mai 2022.
[24] PNUD Assessment of Needs for the Consolidation of Peace in Logone et Chari
[25] Analyse conjointe Logone Birni 2022

Des sentiments profonds d'injustice historique et de marginalisation, ainsi que la concurrence pour des ressources rares, y compris l'accès à la terre et aux actifs productifs, deviennent des moteurs de conflits comme dans le cas du Logone et Chari. Les principaux affrontements documentés avant 2021 sont les suivants :

- 1992 : Kousseri - les affrontements entre les Arabes Choa et les Kotoko font 68 morts et 395 blessés
- 1993 : Kousseri - les affrontements ont fait plus de 1 000 blessés (source : OFDA)
- 2006 : Lahayae - un conflit de chefferie fait 4 morts parmi les Musgum et les Kotoko
- 2007 : Zina - les violences entre les Kotoko et les Musgum ont fait 8 morts et 60 blessés

Les conflits interethniques les plus étudiés sont ceux qui ont opposé les Choas arabes aux Kotokos (Saibou, 2012 : 113 ; Socpa, 2002), et les Choas arabes aux Mousgoum dont l'actualité reste vivante (PNUD, 2015) et largement relayé dans la presse depuis août 2021.

- **Cristallisation des tensions intercommunautaires sur les moyens de subsistance**

L'identité et l'utilité vont de pair pour entretenir les conflits. Les étangs, les marchés, les puits, les pâturages, les zones de pêche, les terres agricoles, la nomination des autorités traditionnelles, l'attribution des parcelles urbaines sont les réceptacles des conflits.[26]

L'espace commerciale : La division des différents groupes ethniques est plus visible sur le champ économique notamment au niveau des activités et des espaces de production. Le marché central de Kousseri par exemple est, à quelques exceptions, occupé par les Arabes qui, par solidarité ethnique, continuent de s'approprier les espaces encore disponibles. Les Kotoko, Mousgoum et les autres groupes ethniques restent présents dans le commerce par étalage du riz, poisson, vivres maraichers, etc. La configuration de l'espace marchand de Kousseri est duale d'autant plus que le marché est détenu par les Arabes et les quartiers entourant le marché sont habités par des Kotoko.

Pauvreté chronique, sous-développement : Estimée à plus de 4,3 millions d'habitants dont plus de 50% de femmes, la région de l'Extrême-Nord est située dans le bassin du lac Tchad et partage plusieurs centaines de kilomètres de frontières avec le Tchad et le Nigeria. Cette région est la plus pauvre du Cameroun avec un taux de pauvreté estimé à 74,3% pour une densité de 127 habitants/km2. Son économie repliée sur elle-même est essentiellement dominée par le secteur primaire, notamment l'agriculture, la pisciculture, la pêche et l'artisanat. Les activités agro-pastorales et de pêche sont exercées par une main-d'œuvre à 70% composée de femmes et fournissant 90% de l'ensemble des denrées nécessaires à l'alimentation de la population (FAO). Le potentiel agro-pastoral et halieutique de la Région de l'Extrême-Nord est largement porté par le département du Logone et du Chari avec une superficie de 12 133 km2 du fait notamment de sa proximité avec le lac Tchad avec ses terres limoneuses très riches, propice à de nombreuses cultures et son potentiel pour les activités pastorales et halieutiques.
La région de l'Extrême-Nord est aussi confrontée à un problème chronique de mauvaises infrastructures communautaires dont celles liées à la gestion durable de l'eau.

Impacts de changement climatique : Les pressions environnementales au sein de ces communautés comprennent les impacts du changement climatique avec des **températures moyennes encore plus élevées et des régimes de pluie saisonniers plus. Cela a eu des impacts** sur les moyens de subsistance, avec des conflits directs pour l'accès aux ressources naturelles tels que comme eau et terre pour le pâturage et l'usage agricole entre les communautés statiques et transhumantes. Dans le même temps, la région de l'Extrême-Nord

[26] UNDP Assessment of Needs for the Consolidation of Peace in Logone and Chari

est la zone de départ, de transit et d'arrivée pour la transhumance, une pratique ancestrale dans la sous-région particulièrement développée dans les régions septentrionales du pays. **Les schémas de transhumance** qui changent en raison du changement climatique deviennent de **plus en plus imprévisibles** et chaotiques, avec des mécanismes d'adaptation différents que les éleveurs agro-pastoraux sont obligés de prendre à leur tour pour soutenir leur moyen de subsistance. Cela a entraîné des pressions supplémentaires sur la cohésion sociale et une concurrence accrue sur l'utilisation des ressources naturelles telles que les points d'eau et les arbres qui doivent être traités. De plus, les pratiques agricoles non durables telles que le brûlage des terres après les récoltes ont un impact négatif sur la capacité des communautés transhumantes à paître d'une zone à l'autre.

L'Extrême nord étant située dans une zone sahélienne soumise aux problèmes de changement climatique depuis plusieurs années, **les sécheresses et les inondations** s'intensifient et deviennent non seulement plus extrêmes, mais aussi plus fréquentes. Ces aléas climatiques réduisent les terres arables disponibles pour les activités économiques, exacerbant ainsi les conflits liés à l'accès à l'eau et au logement et forçant les populations à migrer vers des zones déjà fortement exploitées, avec des risques d'aggravation des conflits sur les ressources. En effet, en 2020 plus de 14 500 hectares de terres arables ont été inondées, impactant plus de 17 000 ménages dans la région de l'Extrême-Nord. Les évaluations menées par le MINADER ont indiqué que cette situation a eu un impact plus important sur les populations impliquées dans la production alimentaire et donc majoritairement sur les femmes. A cela s'ajoutent les inondations, la hausse des températures, les périodes de sécheresse de plus en plus longues, **d'autres calamités récurrentes** notamment **l'invasion des cultures par les criquets, les chenilles coupe-feuilles** qui continuent de dévaster les plantations. Dans la région de l'Extrême-Nord en général, la possibilité de pratiquer des cultures sur deux saisons et des cultures de contre-saison et de nombreux autres systèmes d'élevage n'est possible que dans les basses terres avec l'eau et l'herbe principalement situées dans le Logone et Chari en raison de sa proximité avec le lac Tchad. Cette disponibilité des ressources pendant la période de soudure induit un afflux de population se traduisant généralement par des conflits violents où chaque partie cherche à tirer le meilleur parti au détriment de la sécurité alimentaire qui est toujours menacée dans cette zone.

- **Pression démographique**

Le département du Logone-et-Chari connait une croissance importante de population à la recherche de proximité avec des points d'eau et d'accès à des ressources de pêche, du fait du Lac Tchad et de la rivière Logone et Chari. Ces changements démographiques ajoutent une pression supplémentaire aux ressources naturelles.[27]

Effet socio-culturel : Le taux de croissance démographique de la région est de 2,6 % par an. Cette croissance démographique est entretenue par des pratiques socioculturelles telles que la polygamie et les mariages précoces. Cette pression démographique accentue la demande en ressources naturelles pour les activités agricoles et l'habitat. D'autre part, les besoins de développement économique poussés par l'émergence des ranchs, la mise en place d'exploitations agricoles intensives sur de grandes surfaces se fait au détriment du petit producteur qui est de fait en concurrence avec les éleveurs, les industries pour l'accès à la terre /pâturage et eau.

[27] Analyse conjointe Logone Birni 2022

Par ailleurs, l'accès aux ressources en eau et à la terre est le plus souvent à l'origine de conflits agro-pastoraux en raison du caractère extensif des systèmes d'élevage (mobilité animale, productivité numérique, faible utilisation des intrants) qui prédominent dans la région. De plus, les cadres de concertation et de gestion des ressources communautaires censés assurer une gestion durable des ressources s'avèrent peu ou pas opérationnels.

Impact de la crise Boko Haram : Depuis 2013, les hostilités et les violences en cours entre les groupes armés désignés comme organisations terroristes (AGDTO) tels que Boko Haram et les forces gouvernementales dans la région de l'Extrême-Nord continuent d'engendrer des déplacements de moindre ampleur. Dans l'arrondissement de Logone Birni, l'on compte plus de dix mille déplacés internes accueillis dans quarante-quatre localités, et plus de deux mille cinq cents réfugiés dans dix-huit localités hors camp (OIM). La forte mobilité qui en résulte dans la région de l'Extrême-Nord exerce une pression supplémentaire considérable sur les communautés d'accueil et leur capacité à absorber les nouveaux arrivants avec accès aux services sociaux, aux moyens de subsistance et à l'utilisation des ressources naturelles, d'autant plus que les personnes déplacées sont principalement concentrées dans les zones moins développées, marqué par un niveau de pauvreté déjà élevé, un manque de ressources naturelles, d'emplois et d'opportunités de marché. Les fermetures régulières des frontières et les interdictions strictes de circulation des véhicules pour le résident moyen agissent également comme des accélérateurs.

3) Mécanisme en place des transformation sociale et résolution des conflits et les initiatives vers les dialogues

En vue d'atténuer l'impact des conflits intercommunautaires, il existe plusieurs mécanismes et dispositifs, formés de manière traditionnelle et/ou dans le cadre d'initiatives étatiques ou communautaires, ainsi que par le biais d'un soutien local et international pour faire face à la complexité sociopolitique dans la zone. En plus de ces mécanismes et suite surtout à la violence intercommunautaire en 2021, il y a eu plusieurs initiatives prises par les partenaires locaux et internationaux pour renforcer les dialogues pour des solutions durables au conflit intercommunautaire dans la zone.

Mécanismes et dispositifs existants

- Les instances coutumières parmi les trois groupes d'ethnies

Chez les arabes Choa, parce qu'organisés en tribus, fractions et en familles, ils ont une structuration politico-sociale lâche. Cet émiettement de groupes conduit à l'expression de plusieurs micro-centres de pouvoirs exercés par des sages en fonction du type de conflit. Par exemple les conflits d'héritage traités par des maîtres religieux alors que les conflits fonciers sont placés sous l'autorité du chef de tribu. Cependant, ces dispositifs traditionnels ne sont plus pratiqués surtout parmi les arabes Choa dans les zones urbaines. Les groupements villageois, dans une certaine mesure, continuent de faire recours à ces institutions traditionnelles de gestion des conflits.[28]

Chez les Kotoko, le Sultan dirige la cité et est assisté de notables chargés de rendre les jugements. Au sultanat de Kousseri, le tribunal coutumier joue aussi le rôle d'instance de dialogue et de médiation entre les Kotoko et, éventuellement, d'autres communautés. Cependant, les conflits intercommunautaires qui opposent les Kotoko aux Arabes Choa et

[28] UNDP (2015) Rapport de l'étude sur les conflits et mécanismes de résolution des conflits à l'extrême-nord du Cameroun, p.33

Mousgoum ne sont pas traités au sein de ce tribunal. La crise foncière qui divise toutes les communautés ethniques de Kousseri ou le conflit latent entre Arabes Choa et Kotoko n'ont fait l'objet d'aucune conciliation au sultanat de Kousseri.[29]

Chez les Mousgoums, les règlements de conflits sont traités à trois niveaux d'intervention : les blamas qui gèrent les conflits de leurs territoires de compétences ; le Ngarmay magna, ministre de la justice qui s'occupe des conflits de la communauté ; et le niveau le plus élevé de jugement et de médiation est réservé au Sultan qui l'assure en présence de toute sa cour. Les Mousgoums ont une stratégie de médiation des conflits avec d'autres communautés. Ainsi, des « faiseurs de paix » sont désignés pour leur charisme, leur sens de négociation, leur grande connaissance du peuple belligérant. Pourtant, ce dispositif reste aléatoire dans son efficacité à long terme. Les missions de bons auspices ne sont pas structurées et permanentes, elles sont initiées seulement après un conflit ouvert. Elles n'ont donc pas une vocation résolument préventive.[30]

- Commission consultative de règlement des litiges agro-pastoraux

Selon le décret 78/263 du 3 septembre 1978, la Commission consultative de règlement des litiges agro-pastoraux a pour mission (i) d'organiser l'espace rural en zones agricoles et en zones d'élevage en fonction des besoins des populations et des exigences du développement ; (ii) de définir les modalités d'utilisation des zones mixtes ; (iii) d'exercer un contrôle permanent sur le territoire agro-pastoral en vue de s'assurer que les agriculteurs et les éleveurs respectent les délimitations des zones respectives et (iv) de régler les litiges agro-pastoraux. Cette commission qui concerne un seul arrondissement à la fois est présidée par le sous-préfet et composée des délégués d'arrondissement (élevage, agriculture, domaine et cadastre), les notables (2 par villages), les chefs de villages concernés, les représentants des agriculteurs, pêcheurs et éleveurs. Il n'y a pas de quota pour les femmes dans la commission, elles font partie si elles sont déléguées, représentants et/ou notables. En 2022, la commission de la commune de Logone Birni a traité une dizaine des cas. Pour une efficacité dans son fonctionnement, les capacités des membres de la commission devraient être renforcées par des séances des formations aussi bien sur les responsabilités que sur les stratégies de gestion des conflits.

- Cadres de concertation villageois

Les cadres de concertations villageois (CCV) sont des organes mis en place au sein des villages avec leurs initiatives dans le but de faciliter la gestion des conflits et assurer, remonter d'informations au niveau des mairies et des comités consultatifs de gestions de conflits agropastoraux. Ces organes permettent la mise à la disposition des acteurs des informations portant sur les mouvements du bétail et les populations dans l'optique d'améliorer la surveillance dans les exploitations. La localité de Logone Birni compte en général un cadre de concertation par village, qui sont pour plusieurs d'entre eux partiellement ou pas fonctionnels. Le renforcement des capacités des membres de ces CCV par des sessions de formations sur la prévention et la résolution des conflits va permettre la prise de conscience de l'importance du dialogue pour la paix durable dans les communautés et une meilleure utilisation des ressources naturelles. Les CCV vont porter la voix des communautés au niveau des Commissions consultatives d'arrondissement, qui n'ont pas toujours les ressources pour se rassembler et aller dans les villages concernés par les conflits. Les CCV permettent également aux communautés d'apprendre à s'organiser et à dialoguer sur des sujets divers. Les séances de travaux

[29] Idem, p. 34
[30] Idem, p.35

communautaires mettant en commun agriculteurs, pêcheurs et éleveurs vivant dans la localité permettent à ces acteurs principaux de réaliser l'intérêt de la paix pour le développement de leurs activités.

- Comités de gestion des infrastructures communautaire

Les comités de gestion des infrastructures communautaires sont des espaces de concertation et d'échanges pour assurer une meilleure gestion et utilisation des infrastructures communautaires mises en place par toute la communauté. Ces organes sont généralement mis en place selon une approche participative des membres communautés y compris les jeunes pourtant avec une faible représentation des femmes. Ils se chargent de la collecte et de la gestion les fonds relatifs à la maintenance des ouvrages. Le comité règlemente également l'utilisation de ces ouvrages dans l'optique d'assurer une durabilité dans le temps. La plupart des localités de Logone Birni compte ces comités de gestion des forages communautaires, mais nécessite également des actions de renforcement de capacités sur la gestion durables des ressources communautaires ainsi que l'importance du dialogue pour la paix durable dans les communautés, de manière participative surtout par les femmes.

- Couloirs de transhumance

Dans le cas de Logone Birni, le mouvement de transhumance se passe principalement durant les mois de février à avril qui comprend les mouvements transhumance de niveau local, dans les arrondissements du département du Logone et Chari et les mouvements de transhumance transfrontalière, surtout du bétail du Tchad et du Niger, moins de Nigéria depuis la crise de Boko Haram. Les couloirs de transhumance sont identifiés au niveau local mais elles ne sont pas entièrement matérialisées/aménagés de manière formelle. Pour le mouvement de la transhumance transfrontalière, il existe des points de passage des animaux en transhumance où sont collectées les taxes ainsi que d'autres informations sur la dynamique pastorale. La faible matérialisation des couloirs de transhumance couplée à une insuffisance de ressources (point d'eau, espace de pâture communautaire…) est à l'origine de nombreuses confrontations entre transhumants et les populations locales.

- Comité mixte de protection

Ils ont été mis en place par le HCR pour favoriser la coexistence pacifique. Ils sont composés d'autorités administratives, traditionnelles et religieuses relevant des communautés de personnes déplacées internes et des communautés hôtes. Ces comités sont au niveau des départements et au niveau local. Leur rôle est d'anticiper les conflits en réglant les différents susceptibles d'occasionner des tensions, de donner des alertes, faire des évaluations de protection.

- Les forces des dispositifs et ses limites

La première forme de réponse (chefferie) est réellement ancrée dans les instances traditionnelles et coutumières, ce qui donne une légitimité aux résolutions prises. Les chefs traditionnels quant à eux, interviennent au quotidien pour régler les litiges et garantir la cohésion sociale. Certaines faiblesses et insuffisances peuvent être relevées dans ces mécanismes endogènes de gestion ou de règlement des conflits au plan local y compris entre outre : malgré sa légitimité historique, l'action des chefferies traditionnelles manquent de structuration et les jugements rendus sont souvent contestés, autorités administratives sont davantage préoccupées à maintenir le statu quo, évitant de faire les réformes nécessaires par crainte de troubles sociaux induits par les autres acteurs en présence ; la participation des certaines composantes comme les jeunes et les femmes est très peu visible dans les instances de dialogues, sauf si elles sont concernées directement par les conflits et ; une absence de

mécanismes d'alerte afin de privilégier l'approche préventive.[31] Qu'ils soient traditionnels, institutionnels ou issus de la société civile, les mécanismes de gestion des conflits sont moins inclusifs envers les jeunes. En dehors des cadres associatifs mis en place par les jeunes eux-mêmes ou des organisations de la société civile engagées dans l'inclusion des femmes et des jeunes dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale, les tendances dominantes n'accordent pas d'importance à la contribution de ces catégories sociologiques.[32]

Initiatives suite aux affrontements en 2021

- Accompagnement du PNUD pour la Solution durable des Conflits Intercommunautaires dans le Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord - Cameroun

Une rencontre de concertation est tenue le 07 janvier 2022, visant à rechercher des solutions durables pour juguler les conflits intercommunautaires en cours dans le Département du Logone et Chari dans une perspective interprofessionnelle avec les principaux groupes communautaires du dit département. Présidée par le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, représentant de l'Etat au niveau local en présence des cadres officiers ainsi que des experts universitaires, spécialistes des problématiques de prévention et de résolution des conflits, de développement et de gestion des ressources naturelles et des autorités administratives, traditionnelles, leaders communautaires et religieux, acteurs de la société civiles où tenue une discussion active sur les causes et les actions possibles pour des solutions durables a eu lieu, il a été convenu de continuer à être vigilant sur la situation.

- Forum sur la Paix dans le Logone et Chari organisé par le HCR et le Gouvernement

Le forum tenu le 04 décembre 2021 à Kousseri a vu la participation des autorités traditionnelles, militaires, religieuses et politiques ainsi que des cadres des différentes communautés tels les professeurs d'universités, les magistrats et les hommes politiques. Ce forum avait pour objectif de diagnostiquer les vrais fondements de la crise qui a connu une allure inquiétante en aout. A la fin du forum, une poignée de main entre les belligérants a été fortement apprécié et a donné des lueurs d'espoirs pour une véritable réconciliation. Malheureusement, 24h après cette cérémonie organisée par le Gouvernement camerounais et le HCR, un affrontement surgit de nouveau dans les localités de Mariam et Ouloumsa situées à environ 3km de la ville de Logone dans le Logone et Chari.

b) Complémentarité avec les cadres stratégiques existants du gouvernement et des Nations Unies ; les objectifs stratégiques du cadre d'éligibilité national du PBF

Le présent projet qui vise à renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés du Logone Birni et du nord du Cameroun en renforçant la résilience et la cohésion sociale grâce à l'utilisation et à la gestion durables des ressources naturelles tout en empêchant de nouvelles escalades des conflits. Ce faisant, il s'aligne sur plusieurs cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants notamment :

- La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) du Cameroun :

Le Gouvernement du Cameroun a lancé le 16 novembre 2020, sa stratégie nationale de développement 2030. Il s'agit d'un cadre de référence pour son action de développement au

[31] Idem, pp.54-56
[32] PNUD, Assessment of Needs for the Consolidation of Peace in Logone and Chari, Septembre 2017.

cours de la décennie en cours. Elle articule les engagements internes et internationaux du pays au plan économique, social et environnemental et vise les objectifs globaux suivants: (i) mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ; (ii) améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi; (ii) renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif ; et (iv) améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement. Ce plan ne peut être mis en œuvre sans un climat de paix et de coexistence pacifique sur l'ensemble du territoire. C'est pourquoi, selon le Premier Ministre dans sa préface, « cette nouvelle stratégie intègre la nécessité d'une plus grande cohésion sociale, afin que les fruits de la croissance bénéficient à tous les camerounais comme le résultat d'un effort collectif, dans un élan de solidarité nationale. C'est pourquoi le principe cher de l'équité et du développement équilibré aura guidé l'ensemble des orientations et des priorités indiquées dans ce document. » Par ailleurs, précise-t-on à la page 5, « la paix est une condition préalable et indispensable aux aspirations d'émergence du peuple ». Dans cet aspect, le présent projet vise en particulier à renforcer les mécanismes communautaires de gestion des conflits, avec une forte implication notamment des autorités locales et de la société civile qui assure l'appropriation communautaire.

La SND 30 est également engagée dans la promotion de l'équité. C'est pourquoi, il y est stipulé : « Pour la période 2020-2030, le Gouvernement compte : (i) poursuivre sa politique d'accès équitable des filles et des garçons, des hommes et des femmes à l'éducation, à la formation et à l'information ; (ii) renforcer les programmes conçus pour encourager l'entreprenariat féminin et des jeunes ; (iii) intensifier les concertations avec le système bancaire pour ouvrir les crédits à cette frange de la population ; (iv) intensifier les mesures de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) ; (iv) édicter des principes visant à assurer une meilleure représentativité des femmes et des jeunes dans la vie publique et politique ; et (v) poursuivre le renforcement du cadre institutionnel de promotion et de protection des droits de la femme ».

Par ailleurs, précise le document à la page 108, 109 « La recrudescence des crises humanitaires et des catastrophes naturelles et industrielles exige le renforcement du système de protection civile. Ainsi, le Gouvernement compte : (i) élaborer et mettre en œuvre une stratégie de prévention et de gestion des catastrophes ; (ii) renforcer le dispositif de coordination et de gestion des crises et des catastrophes au niveau national, régional et local ; et (iii) élaborer des programmes d'information et d'éducation de masse en matière de protection civile. En outre, les autorités s'engagent à renforcer la réponse humanitaire et à favoriser la réinsertion des personnes déplacées internes ».

- Le Plan-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Cameroon 2022-2026 :

Ce plan a été préparé conjointement par le Système des Nations Unies et le Gouvernement du Cameroun, et permet aux 22 agences des Nations Unies au Cameroun de mettre en œuvre des interventions programmatiques dans le cadre de ses quatre priorités stratégiques, alignées à la SND 30 notamment i) Une croissance inclusive et durable ; ii) Un développement humain et social de qualité, inclusif et équitable ; iii) Un appui institutionnel et une participation citoyenne; iv) une durabilité environnementale et une gestion efficace des risques climatiques

et des catastrophes. Le plan cadre permettra aux agences du système des nations-unies d'œuvrer aux côtés du Gouvernement pour renforcer le climat de paix et favoriser le développement du pays. Le présent projet qui s'inscrit dans la même logique s'aligne également sur ce plan et contribuera à atteindre cet objectif dans le nord et l'extrême nord du Cameroun.

- Feuille de Route pour la Mise en Œuvre du Nexus Humanitaire-Paix-Développement (Nexus HDP) au Cameroun :

Le Cameroun a été le premier pays à se porter volontaire lors du Sommet Humanitaire Mondial en 2016 pour mettre en œuvre l'approche Nexus et est devenu l'un des sept pays prioritaires du Comité Directeur Conjoint des Nations Unies pour faire progresser la Collaboration entre l'Humanitaire et le Développement établi par le Secrétaire Général en 2017. La Task Force Nationale du Nexus HDP, composées plus d'une centaine de représentants du gouvernement, des agences des Nations Unies, de la Banque mondiale, des Etats membres et des donateurs, des ONG internationales et nationales et du secteur privé, a finalisé la feuille de route Nexus HDP au Cameroun en 2021, visant à créer des synergies entre les interventions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix dans les municipalités où les conditions requièrent les trois types d'interventions. Ces municipalités sont appelées des **zones de convergence**[33].

Ce projet, mis en œuvre dans le cadre de l'interface HDP Nexus au Cameroun, contribuera non seulement aux aspects de consolidation de la paix et à la lutte contre les causes profondes des conflits latents par le biais d'activités sensibles aux conflits, résilientes et de développement, mais aussi au renforcement de l'approche " delivery as one " sur le terrain par déployer des différentes compétences et expertises des quatre agences bénéficiaires. Considérant que Logone Birni a été désigné comme zone de convergence prioritaire de Nexus HDP, ce qui fait de ce projet un complément opportun à l'effort plus large visant à soutenir la reprise et la résilience dans la région de l'Extrême-Nord.

- D'autres stratégies et programmes existants

Le projet proposé est également conforme à **la stratégie de stabilisation régionale du bassin du lac Tchad** et complète d'autres programmes de stabilisation et de consolidation de la paix existants dans la région de l'Extrême-Nord qui visent à s'attaquer aux facteurs sous-jacents du conflit. Plus précisément, le projet contribuera au **Plan d'Action territorial de l'Extrême Nord** du Cameroun dans le cadre de cette stratégie de stabilisation de plusieurs aspects, entre autre sur : la participation des membres communautaires à la préparation des plans et programmes de développement (pôle Gouvernance du Plan d'Action), l'inclusion et le renforcement de la capacité des déplacés dans les activités socio-économiques (pôle Développement et Humanitaire) et le renforcement de la capacité de vigilance sécuritaire et résilience socio-économique (pôles Sécurité et Protection/ Développement et Humanitaire) ainsi que l'éducation des jeunes et des femmes à la citoyenneté responsable (pôle Gouvernance) comme thème transversal.

Enfin, le projet proposé répond directement à deux des trois priorités thématiques identifiées par le gouvernement pour **le Fonds pour la consolidation de la paix au Cameroun** convenues entre les Nations Unies et le gouvernement du Cameroun et articulées dans tous les engagements entre le Bureau des coordonnateurs résidents des Nations Unies pour les

[33] Six zones de convergences Nexus HDP ont été identifiées dans la région de l'Extrême Nord, à savoir, Fotokol, Makary, Logone-Birni, Mora, Koza et Mokolo

initiatives PBF des Nations Unies : la décentralisation, DDR et la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme.

Le projet prend également en considération le cadre de suivi élaboré par le gouvernement du Cameroun pour **l'allocation de prévention et de résilience de la Banque mondiale**, et plus particulièrement les activités liées à l'autonomisation des femmes et des jeunes pour la génération de revenus, la réhabilitation de la route Mora-Dabanga-Kousseri, la mise en place de cadres pour réduire les conflits liés au changement climatique, la délivrance de documents juridiques aux réfugiés et aux déplacés internes, la surveillance et la détection du discours de haine, renforcer la présence et la capacité des forces de l'ordre de l'État, ainsi que celles des autorités administratives, municipales et traditionnelles en matière de responsabilité axée sur les services communautaires et de bonne gouvernance.

Par ailleurs, **le plan de reconstruction et de développement des régions et de l'Extrême-Nord** prévoit la conduite d'une politique volontariste de création d'emplois décents, notamment pour les femmes et les jeunes vivant dans les zones en crise. Cela prendra en compte le problème de l'accès des personnes/femmes vulnérables et des peuples autochtones à la terre.

- Coopération avec les organismes d'État :

L'engagement des autorités, notamment au niveau local, est parfois limité mais les agences s'appuieront sur les relations étroites établies avec les différents services décentralisés de l'Etat, la justice et les autorités traditionnelles dans la zone pour mener à bien ce projet. Tout en engageant activement les autorités et tous les groupes de populations y compris celles locales, réfugiées, déplacées internes, retournées.

c) Résumé des interventions existantes

Le projet proposé ici cherche à canaliser l'expérience et les énergies de quelques agences menant actuellement des activités d'aide humanitaire, de consolidation de la paix et de développement, de créer des synergies et une complémentarité entre leurs interventions à travers un partenariat complet et d'atteindre des zones nécessitant une assistance qui sont cruciales pour la reprise et la normalisation, et jusqu'à présent considérés comme difficile d'accès.

L'OIM, le HCR, le PNUD et la FAO proposent des activités qui s'attaquent directement aux causes profondes du conflit telles que la sécurité dans la région, la concurrence sur les ressources naturelles rares et taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes. Ce projet, mis en œuvre dans le cadre du nexus humanitaire-développement-paix, contribuera à renforcer l'approche « unicité de livraison » sur le terrain dans les zones de convergence du Nexus et contribuer au rôle de catalyseur du PBF en termes de mobilisation des ressources, dans ce cas précis pour le Logone Birni, l'Extrême-Nord et le Lac Tchad Bassin.

Le projet sera coordonné avec la structure de gouvernance et de coordination du PBF (Comité de Pilotage et son Secrétariat Technique), les autorités locales, les acteurs (c'est-à-dire aussi, mais pas seulement, le PROLAC, le RESILAC, le PRODEL, Vivé Logone, le PNDP) œuvrant dans la même zone de convergence et recherche de collaboration, de complémentarité et de synergie entre les différentes interventions.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Peace through Health: peacebuilding and violence reduction in communities in the Far-North, through inclusive health and social interventions (OIM, OMS)	UNPBF (1,288,743 USD)	La consolidation de la paix et la réduction de la violence dans les communautés en utilisant la Sante comme un point d'entrée pour la dialogue, diagnostic et planification communautaire (Extrême-Nord)	Ce projet engage principalement avec les structures locales des comités de sante (COSA), en leur donnant l'appui pour faciliter une planification communautaire, la même approche que ce projet pourra tirer l'inspiration. Au même temp, le projet vise à renforcer les capacités du gouvernement pour la réintégration des anciens associés des groupes armes (DDR).
Strengthening Community Resilience and Recovery in Cameroon for the Humanitarian Development Peace Nexus (IOM)	Japon (1 483 168.00 USD)	Services d'information, de conseil et d'orientation, projets d'impact communautaire (Extrême-Nord, NOSO)	Complémentarités au niveau de renforcement des capacités, les services d'information, de conseil et d'orientation.
Les composantes de la matrice de suivi du déplacement des projets "Emergency Assistance to Displaced Populations in the Lake Chad Region" et "Supporting conflict affected populations in Cameroon through the implementation of the Displacement Tracking Matrix (DTM)" (IOM)	Allemagne et ECHO (617 941.00 EUR)	Suivi des déplacements et collecte de données pour les indicateurs de stabilité (Extrême Nord)	Les données collectées serviront à cibler les zones concernées par ce projet
Les composantes pour l'Extrême Nord de projet "Strengthening Community Resiliance and Reducing Violence in Cameroon for the Humanitarian Development Peace Nexus" (IOM)	Japon (1 760 469.51 USD)	Réponse d'urgence et assistance aux populations déplacées (Extrême-Nord, NOSO)	Complémentarité de la couverture géographique, notamment en termes d'informations opportunes sur les chiffres, les tendances et les besoins les plus aigus des populations.

			déplacées soudainement dans l'Extrême Nord
Appui d'urgence pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables (déplacés, retournés et communautés d'accueil) à Logone-Birni, Cameroun (FAO)	Fond propre FAO (500 000 USD)	Restaurer les capacités productives des ménages les plus vulnérables (déplacés, retournés et communautés d'accueil) (Extrême-Nord : Logone-Birni)	Le présent TCP intervient en parfaite complémentarité avec le projet proposé ainsi que les priorités gouvernementales actuelles dans le cadre de la crise du Logone Birni. Ce projet à caractère d'urgence mènera une étude profonde sur tous les aspects de la crise et permettra ainsi une mise en lumière sur les principaux goulots d'étranglement ainsi que les principales actions à préconiser pour l'amélioration du climat social qui sera pris en compte dans l'implantation du projet proposé
TCP/CMR/3703/CMR Appui à l'intensification de l'aquaculture dans la région de l'Extrême-Nord (FAO)	Fond propre FAO (300 000 USD)	Pisciculture en bac hors sol, Pisciculture en étang, Pisciculture en cage flottante (Extrême-Nord)	Ce projet a menée des nombreuses initiatives portant sur le renforcement de capacités et appui aux populations de la région de l'Extrême-Nord y compris le département du Logone et chari dans le cadre du développement de la pisciculture à travers des techniques modernes et améliorées de production de poison. L'approche technique éprouvée et sanctionnée par les résultats probants seront mis à contribution dans le cadre de ce projet afin de porter à echelles des expériences réussit au regard des enjeux de la pêche et l'aquaculture dans la zone du projet
TCP/CMR/3705/CMR : Amélioration de la productivité des élevages bovins et petits ruminants par le renforcement des	Fonds propre FAO (35 000 USD)	Production fourragère et semencière, Alimentation des ruminants	Ce projet apporte des actions de renforcement de capacités des petits producteurs sur les bonnes pratiques de production et

capacités des petits producteurs dans la Production et la conservation du fourrage (FAO)		(Est. Adamaoua)	la conservation du fourrage et des semences pour une meilleure productivité des élevages des ruminants. Les expériences acquises dans le cadre de ce projet permettront de porter à échelle des meilleurs résultats obtenus en lien avec la mise en place des champs fourragers, la restauration des parcours dégradés ainsi que les travaux communautaires basés sur du cash for work.
PD-COBIE (Projet de Développement de la Commercialisation de Bétail et des Infrastructures) (FAO)	ETAT / BID (27 156 000 000 FCFA)	Infrastructures d'élevage, hydraulique pastorale, Santé Animale Commercialisation du bétail (Adamaoua, Nord, Etreme-Nord)	Le projet interviendra pour la mise en place des infrastructures de Commercialisation du bétail (Infrastructures d'élevage, hydraulique pastorale, Santé Animale,) Ces infrastructures contribueront d'avantage au développement de l'activité d'élevage et donc le projet capitalisera ses acquis pour la mise en place de ses activités génératrices de revenus notamment exploitation des points d'eau pour les activités maraichères et aquacoles
PRODEL (Projet de Développement de l'Elevage) (FAO)	Banque Mondiale (60 Milliards de FCFA)	Santé animale, pastoralisme, développement chaîne de valeur, résilience (Toutes les dix régions du pays)	Ce projet intervient sur l'ensemble du pays et cibles les chaines de valeur Elevage. Le projet met en œuvre des plans de gestion de ressources pastorales ainsi que des vastes campagnes de vaccination annuelle afin d'enrailler la peste des petits ruminants. Ces actions pourraient être capitalisées dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus à travers la mise à disposition des animaux

			immunisés. De plus l'analyse des chaines de valeur faits facilitera la prise en compte e certains unités d'AGR qui seront mises en place
ProCISA (Projet Centres d'Innovations Vertes pour le Secteur Agroalimentaire) (FAO)	Ministère fédéral de la Coopération économique et du développement (BMZ), (GIZ) (9 966 132 410 FCFA)	Santé animale, Production avicole, Production végétale (Pomme de terre et Cacao), mécanisation (Extrême-Nord)	Les activités AGR mises en œuvre dans ce projet ne ciblent pas les plus vulnérables et sont plutôt orientées vers les GIC avec un système de financement qui échappe aux bénéficiaires ciblées par le fond PBF
PD-CVEP (Projet de Développement des Chaines de valeurs de l'Elevage et de la Pisciculture) (FAO)	BAD (60 milliards FCFA)	Développement de chaine de valeur Bovine, porcines et piscicole (Toutes les dix régions du Cameroun))	Ce projet intervient sur l'ensemble du pays et cibles les chaines de valeur bovine, porcine et piscicole. La FAO apporte une assistance technique à la mise en œuvre de ce important projet. Les actions ainsi que les études qui seront déroulées permettront de capitaliser les actions qui seront déroulées dans le cadre des activités génératrices de revenus.
Projet d'Appui à la Résilience socioéconomique des Jeunes Vulnérables (PARSE) (FAO)	UE/BMZ en partenariat avec le MINJEC (10 000 000 EUR)	Vise à appuyer la résilience socio-économique des Jeunes Vulnérables (Extrême Nord, du Nord et de l'Adamaoua)	Les 2 projets visent la résilience économique des jeunes même si le projet PBF met un accent sur le secteur agro-pastoral comme levier d'action. Il sera question au cours du ciblage des bénéficiaires d'éviter des doublons.
Programme de développement économique et social des villes secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV) (FAO)	KFW (20.000.000 EUR)	Vise à appuyer le développement économique et social des villes secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (L'Extrême Nord, du Nord, de l'Est, de l'Adamaoua, et du Sud)	Les communes ciblées par ce projet sont : Djohong, Meiganga et Ngaoui (Adamaoua); Kentzou, Kette et Bétaré-Oya (Est) ; Mogodé, Mozogo et Kai-Kai (Extrême Nord); Baschéo, Madingring et Touboro (Nord); Campo, Garoua- Boulai et Mintom (Sud) ; et sont différentes

			de celles ciblées par le PBF. Ce projet vise par ailleurs exclusivement le développement des infrastructures communautaires à travers une approche HIMO.
PARTTAC Projet d'Appui à la régulation de la Transhumance Transfrontalière (FAO)	Union Européenne (2 000 000 USD pour le Cameroun)	Pastoralisme Cadre réglementaire de circulation du bétail Renforcement de capacité (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Est)	Ce projet vise l'amélioration de la transhumance transfrontalière entre le Tchad, le Cameroun et la RCA. Des études seront déroulées ainsi que l'actualisation du cadre réglementaire régissant la transhumance au Cameroun ainsi qu'au sein de l'Afrique centrale. Le résultat des études ainsi que les renforcements de capacité qui seront déroulés en faveur des principaux acteurs du pastoralisme donneront lieu d'implication des acteurs du Logone et birni pour une meilleures appropriation des outils et approches durable de gestion de la transhumance
Sustainable Housing and settlements and clean water, sanitation and hygiene, wellbeing and basic needs in the Far North Region for Refugees, IDPs and Host Community (HCR)	USA, Suede, Japon, France, Germany, Qatar, European Union, Other private Donors (1 194 741 USD)	Construction d'abris/ Gestion et construction des points d'eau (Forages) et protection de l'environnement (Extrême Nord)	Ce projet vise la mise en place, le maintien et l'amélioration des abris décents ; l'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante, la promotion d'hygiène et assainissement ; la coordination et la gestion du camp et gestion de l'environnement
Self-Reliance, Economic Inclusion and Livelihood for Refugees and IDPs in the Far North of Cameroon (HCR)	USA, Suede, Japon, France, Germany, Qatar, European Union, Other private Donors	Activités d'inclusion économique, d'autonomisation, formation professionnelle et de réintégration socioéconomique	Ce projet vise à renforcer l'autonomisation des personnes réfugiées et déplacées internes dans la sous-délégation de Maroua, Extrême Nord, Cameroun, à travers un accès accru

	(1 164 341 USD)	des refugies et Populations déplacées internes (Extrême Nord)	aux moyens de subsistance et l'inclusion économique dans le contexte d'accueil. Les personnes réfugiées et déplacées internes dans la région, notamment les jeunes, les femmes et les groupes social et économiquement vulnérables manquent d'opportunités d'emploi ou d'activité leur permettant une auto-suffisance
Engagement communautaire, monitoring de protection et autonomisation des femmes et prévention des violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) dans la région de l'Extrême-Nord (subdivisions de Logone et Chari, Mayo-Sava, Diamare et Mayo-Tsanaga) (UNHCR)	USA, Suede, Japon, France, Germany, Qatar, European Union, Other private Donors (650 000 USD)	Mobilisation communautaire, monitoring de protection, lutte contre les violences sexuelles et sexistes et basées sur le Genre et appui aux personnes a besoin spécifique (Extrême-Nord : Logone et Chari, Mayo-Sava, Diamare et Mayo-Tsanaga)	Ce projet vise à contribuer au suivi, à la réponse et à la prévention des violations des droits humains dans la région de l'Extrême Nord, dans les départements du Logone-et-Chari, Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga. La stratégie d'intervention sera focalisée sur le monitoring de protection à travers la collecte, le traitement, l'analyse et le reportage systématique des données sur les incidents de protection dans les localités ciblées par le projet
Réponse d'urgence en protection - Renforcement des capacités de Résilience et de la Cohésion Sociale entre les communautés dans les communes de Kousseri et de Logone Birni (HCR)	USA, Suede, Japon, France, Germany, Qatar, European Union, Other private Donors (100 000 USD)	Cohésion sociale et cohabitation pacifique (Extrême-Nord : Kousseri et de Logone Birni)	L'objectif de ce projet est le renforcement des capacités de Résilience et de la Cohésion Sociale entre les communautés dans les communes de Kousseri et de Logone Birni ») vise à : -Renforcer les capacités de résilience entre les communautés des rapatriés volontaires du Tchad et les retournés dans les communes de Kousséri et du Logone Birni ; -Renforcer les capacités de cohésion sociale entre les communautés éleveurs, agriculteurs et pêcheurs rapatriés volontaires.

			retournés et population hôtes dans les communes de Kousseri et de Logone Birni.
Appui Logistique aux Operations du HCR dans l'Extrême Nord au Cameroun (HCR)	USA, Suede, Japon, France, Germany, Qatar, European Union, Other private Donors (605 000 USD)	Appui logistique (Extrême Nord)	Il vise principalement à optimiser et à maintenir un bon niveau d'appui logistique aux différents partenaires de mise en œuvre du HCR dans l'extrême nord en mettant l'accent sur une bonne planification d'un plan d'approvisionnement, la diminution réduction des couts de maintenance des véhicules, aux vues des moyens financiers à utiliser afin d'atteindre à l'optimisation de résultats
Regional Stabilization Facility for Lac Tchad-Cameroon Window (PNUD)	Gouvernement du Cameroun Germany Sweden UK (35 000 000 USD)	Systèmes communautaires de sécurité et de justice établis et opérationnels dans les sites JAP Infrastructures de services sociaux essentiels construites et/ou réhabilitées, fonctionnelles et accessibles dans les localités cibles. Opportunités de moyens de subsistance disponibles dans les zones d'intervention	Complémentarité avec cette approche qui vise l'appui à une zone précise dans l'Extrême nord, pas déjà ou très peu touchée par les projets existants.
Relèvement et résilience dans l'Extrême-nord du Cameroun : opérationnaliser le Nexus Humanitaire/ Développement à travers l'approche de la sécurité humaine (PNUD)	UN Trust Fund Gouvernement du Cameroun PNUD UNICEF FAO (4.426.802 USD)	S'appuyer sur les dividendes humanitaires pour améliorer la conditions de vie et opportunités de moyens de subsistance pour les populations vulnérables résidant dans deux municipalités	

		dans la région de l'Extrême-Nord touchée par de multiples crises à travers l'opérationnalisation du Nexus Humanitaire Développement-Paix, le plan de réponse COVID-19 et à travers l'Approche de Sécurité Humaine. (Extrême-nord)	

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) L'orientation stratégique et de l'approche du projet

L'objectif primordial de ce projet est de contribuer au renforcement de la cohabitation pacifique entre les communautés du Logone Birni à l'Extrême Nord, et en particulier entre les communautés qui montrent des signes de conflit constant ou croissant lié à la compétition sur les ressources naturelles, les moyens de subsistance et basé sur le contexte conflictuel historique et socio-politique de la zone.

Les différentes approches stratégiques pour atteindre l'objectif principal visé et permettre d'adresser les facteurs de conflit décrits plus haut dans l'analyse vont consister à :
a) renforcer la compréhension des acteurs locaux clés sur les rôle et fonctionnement de dialogues à l'égard de compréhension mutuelle et cohabitation pacifique
b) assurer la coordination entre les mécanismes traditionnels et institutionnels pour la gestion des conflits
c) engager dans différents aspects de conflit intercommunautaire tant au niveau sécuritaire qu'au niveau économiques et environnementales
d) valoriser de l'approche sensible de 'ne pas nuire' vu la sensibilité de la situation surtout liée aux relations parmi différents groupes ethniques
e) valoriser de l'approche sensible au genre et à l'âge

- Approches de coordination et Nexus

Ce 'projet pilote' vise à consolider et déployer différentes expertises de quatre agences avec des mandats différents. En plus des connaissances de chaque agence sur la zone d'intervention, y compris le contexte historique, sociopolitique et économique, le projet reflète leur expérience sur le terrain depuis la phase de conception. La mise en œuvre des activités sera menée en étroite coordination entre les quatre agences afin de rendre ces activités efficaces et complémentaires. Par exemple, plusieurs études sont prévues au début du projet afin d'acquérir des connaissances plus approfondies et précises sur les mécanismes institutionnels et sociaux traditionnels en place, les acteurs et les dispositifs clés, notamment en termes d'alerte précoce et de gestion des conflits, ainsi que sur les ressources naturelles et les infrastructures prioritaires

pour les communautés à construire et à gérer. Un ensemble d'informations provenant de ces études servira de base à la définition de chaque activité prévue, pour la détermination finale du plan de travail commun spécifiquement pour ce projet.

Logone Birni, la zone ciblée par ce projet, est l'une des zones de convergence de la région de l'Extrême-Nord, sélectionnée par la taskforce nationale Nexus du PDH au Cameroun. Considérant que le processus d'élaboration et de validation de l'analyse conjointe de la situation du Logone Birni en est à sa dernière étape, le projet a bénéficié de son analyse de la situation historique, sociale et économique ainsi que des défis auxquels font face les communautés en raison du conflit intercommunautaire. Le projet tiendra compte de ses dernières recommandations sur les nécessités et approches à travers la discussion constante entre les agences mise en œuvre.

- Partenariat avec les partenaires de mise en œuvre du projet

Afin de tirer parti de l'expertise géographique et socio-économique des partenaires locaux pour une mise en œuvre efficace des différentes activités, les agences participantes de projet travailleront en étroite collaboration avec les autorités locales ainsi qu'avec les partenaires de mise en œuvre, notamment les ONG locales. En ce qui concerne le partenariat avec les collaborateurs de mise en œuvre, il sera garanti par un accord documenté que les agences des Nations unies participantes suivront de près les activités sur le terrain par le biais d'un système de retour d'information et de réponse, avec des réunions et visites régulières et un partage constant des informations. Pour les partenaires locaux, le projet pourrait leur permettre de faire bon usage des expériences et des connaissances acquises dans le cadre du projet dans des situations différentes mais similaires pour leur engagement futur dans le soutien à la coexistence pacifique entre les communautés.

- Inclusion des différents groupes socio-culturels

Comme décrit également dans la section narrative des interventions prévues, ce projet adopte une approche communautaire afin de s'assurer que le contexte local et les priorités des communautés se reflètent dans chaque activité planifiée. Dans le processus de sélection des bénéficiaires, les communautés locales jouent un rôle décisif, mais en même temps, grâce à des activités de sensibilisation avec les autorités locales et les acteurs clés, le projet cherche à obtenir la participation de différents groupes socioculturels par le biais d'une approche sensible à l'ethnie, au sexe et à l'âge. Afin de minimiser les effets de néfastes des interventions du projet, un mécanisme de gestion de plainte sera mis en place au début du processus et permettre de prendre précocement les réclamations.

- Mise en avant de l'approche sensible au genre et à l'âge

La valorisation de l'approche sensible au genre et l'âge sera transversale à toutes les interventions, avec une attention spéciale sur le contexte coutumière dans la zone d'intervention où, comme décrit plus haut dans l'analyse, la représentation de ces groupes sociaux dans les communautés est limitée. Cette spécificité se fera à travers l'implication effective des autorités locales et les associations locales des jeunes et des femmes à travers les activités du projet dans le respect de leurs besoin spécifique. Cette approche se poursuivra aussi à travers la mise en place des points focaux communautaires sur la question de genre qui pourront suivre l'état de participation des femmes et filles ainsi que les jeunes dans différentes activités de projet, en encourageant les autres femmes encore à participer dans les activités à la promotion de l'inclusion sociale d'une manière adopté au contexte local, aussi à travers l'adaptation de l'aspect genre et âge dans les discussion et sensibilisation avec les acteurs locaux.

- « Ne pas nuire »

En conscient de mener les activités vers la cohésion sociale dans la situation sensible à la suite des plusieurs affrontements récents au sein des communautés ciblées, le projet fait une attention spéciale sur cet aspect de « ne pas nuire » à travers les interventions. Le projet va s'appuyer la consultation et discussion constante avec les acteurs locaux pour minimiser et ajuster les effets susceptibles de créer des influences négatives tout en recueillant l'avis des acteurs et associations locales évoluant dans les zones ciblées du projet. Les activités réservées à un nombre limité de bénéficiaires se fera suivant des critères de transparence connus par tous/tes, coordonnées entre les quatre agences d'implémentation de projet. Ce projet adopte également l'approche de la planification communautaire selon laquelle les communautés décident elles-mêmes de leurs activités prioritaires, avec une manière de décision inclusif avec l'appui du projet, ce qui permettra d'améliorer l'appropriation des activités par les acteurs locaux, tout en reflétant le contexte local dans les interventions qui contribueront à respecter ce principe de ne pas nuire.

b) **« Théorie du changement » au niveau du projet**

SI les mécanismes et capacités des communautés d'interventions sont renforcés pour que les communautés anticipent les tensions liées à l'utilisation des ressources naturelles et répondent à de tels risques de conflits ; et

SI les communautés améliorent l'espace et les capacités d'interaction et de dialogue participatif sur les griefs locaux afin d'identifier les causes profondes des conflits et de les résoudre par le biais de mécanismes de planification communautaires ; et

SI le mécanisme de justice traditionnels et institutionnelle sont renforcées de manière complémentaire et sont plus accessible aux communautés comme moyen d'atténuation des conflits ;

SI les membres de la communauté de la zone d'intervention, y compris les personnes déplacées, les réfugiés, les femmes, les jeunes et d'autres populations vulnérables dans les communautés d'accueil ont renforcé leurs compétences, leur accès aux actifs et aux infrastructures pour les activités génératrices de revenus ;

ALORS les conflits violents intercommunautaires seront anticipés, prévenus et atténués ;
La cohésion sociale entre divers groupes utilisant des ressources naturelles partagées augmentera ; et

La résilience à long terme des communautés aux risques économiques et environnementaux en appliquant des alternatives à la violence augmentera ;

PARCE QUE les communautés s'attaqueront à certains des facteurs sous-jacents des conflits liés aux ressources et auront un sentiment accru d'appropriation des solutions proposées, ce qui garantit la pérennité des mesures de désescalade, avec des alternatives viables dans les moyens de subsistance qui offrent un soulagement et des alternatives à la violence et aux intérêts communs en paix.

c) **Description narrative des principales composantes du projet**

Au regard de l'objectif primordial du projet visant à contribuer à une meilleure cohésion sociale dans les communautés du Logone Birni à l'Extrême Nord, le projet se décline autour des trois résultats (outcomes) :

Résultat 1. Un système d'alerte précoce fiable et adapté est développé et renforcé pour anticiper sur d'éventuels conflits et leur gestion locale aux niveaux communautaire et institutionnel, prévenant ainsi l'escalade de la violence.

Produit 1.1 : Les communautés ciblées sont identifiées et un système d'alerte précoce fiable et adapté est mis en place et/ou renforcé au niveau communautaire pour anticiper les conflits

Plusieurs mesures doivent être prises pour éviter que les populations des localités ciblés ne choisissent la violence comme moyen de résoudre les conflits entre différentes communautés. Une détection précoce des conflits, par la collecte et l'analyse de données à l'aide d'outils tels que l'outil de suivi de la transhumance (TTT) sur les mouvements massifs de population, l'indice de stabilité (IS) qualitative et l'analyse des parties prenantes, d'être fait par l'équipe OIM pour le DTM (Displacement Tracking Matrix). En même temps, une étude sur les connaissances, attitudes et pratiques (Knowledge, Attitude and Practice : KAP) sera menée pour l'analyse profonde des acteurs institutionnels à travers laquelle une meilleure compréhension de dynamisme des tensions intercommunautaires sera acquise. Les informations recueillies seront partagées avec des partenaires et des acteurs plus larges dans les régions en vue d'accroître la prise de conscience du niveau de stabilité au niveau communautaire, renforçant ainsi tous les acteurs concernés à prendre les mesures nécessaires pour plus de stabilité et résilience ainsi que pour l'enrichissement du Plan National de Contingence (Plan de contingence régional de l'extreme-Nord). Le système d'alerte précoce sera mené par la communauté. A travers une cartographie des systèmes d'alerte précoce dans les localités de Logone Birni, suivi par des formations des formateurs locaux (responsables du système communautaire de l'alerte précoce) et formations des membres du système d'alerte précoce, les membres de communauté seront les acteurs clés du système et seront responsables de son organisation et de son fonctionnement. Placer la communauté au centre du mécanisme est un critère de durabilité et d'appropriation.

Produit 1.2 : Les capacités communautaires de gestion des conflits sont établies et/ou renforcées en assurant la coordination avec les mécanismes institutionnels locaux et communaux de gestion des conflits existants

Afin d'identifier et d'atténuer les frustrations et les griefs existant dans les communautés, les mécanismes de gestion des conflits dans les localités ciblées joueront un rôle important. A travers les comités de gestion des conflits, composés de représentants de différents groupes de membres de la communauté, notamment non seulement des réfugiés, PDIs et retournés mais avec une attention spécifique auprès des jeunes et des femmes, qui ont pour objectif d'identifier des tensions et des défis auxquels ils sont confrontés pour différentes raisons, comme la marginalisation sociopolitique ou les difficultés économiques/de subsistance causées par le changement climatique et son impact sur l'utilisation des ressources naturelles. Ceci permet aussi de discuter sur quelles mesures seront possible et priorisés pour eux de faire face à ces défis. Par faciliter une bonne coordination entre ces mécanismes communautaires et les mécanismes institutionnels locaux permet les acteurs à se réagir pour prendre les mesures nécessaires.

Produit 1.3 : Les communautés ciblées ont davantage de possibilités de dialogue inclusif et participatif, notamment grâce à une représentation importante des associations de jeunes et de femmes

Dans le projet, il est prévu des activités visant à soutenir les initiatives communautaires axées sur l'échange des informations sur les différentes activités au sein de leurs communautés qui approfondissent la compréhension mutuelle parmi les membres de communautés et l'identification de leurs frustrations, l'analyse de leurs causes et les mesures à prendre pour y remédier. Compte tenu de la pratique traditionnelle de la zone où les jeunes et les femmes font face à des défis de représentativité, l'appui spécifique aux associations à ces groupes spécifiques seront apportés, tout en renforçant aussi le sentiment d'être capables lors de ses activités sociales.

Produit 1.4 : L'impact des discours de haine est atténué et contré par le renforcement des capacités des hommes et des femmes à les identifier, à modifier les récits et les préjugés, et par la mise en place d'un système de communication continu pour relayer les messages de paix

Il n'y a pas de rapport profond disponible qui décrit de manière spécifique le discours haineux dans la Région de l'Extrême-Nord. Pourtant, dans les communautés, l'observation quotidienne montre que depuis que la crise Araba Choa et Kotoko a déclenché, le discours haineux s'est installé dans le Logone et chari et cela a amené les ethnies à influencer la division dans les communautés. Les conflits ont des aspects agropastoraux, fonciers et liés l'utilisation des ressources naturelles comme décrit dans l'analyse de conflit. Toutefois, le discours haineux est la manifestation première de ces conflits. A ce propos, et d'un autre point de vue de l'atténuation des conflits, une approche sera adoptée pour comprendre l'impact des discours de haine et pour être conscient de l'importance de changer de tels récits négatifs, censés être menés par les leaders communautaires, y compris les jeunes, les femmes, les leaders religieux et traditionnels. Il est envisagé aussi de mettre en place d'un dispositif de communication pour relayer les messages de paix.

Résultat 2. Le mécanisme de justice locale est renforcé et utilisé par différents groupes de communautés ciblées, y compris les plus vulnérables.

Produit 2.1 : L'accès aux mécanismes de justice locaux traditionnels existants est renforcé pour les membres de la communauté et l'implication des femmes dans ces mécanismes est améliorée

L'accès à un mécanisme de justice fonctionnel et fiable, ancré dans la tradition, est essentiel pour éviter une nouvelle escalade de la violence en cas de tension intercommunautaire. En partant de l'évaluation profonde des types de mécanismes de résolution de conflit existant dans les localités ciblées, leurs rôles et fonctions par rapport aux mécanismes de justice institutionnels et les besoins et défis de fonctionnements, le soutien nécessaire sera fourni pour renforcer leur fiabilité et leur responsabilité, en assurant l'accès des populations vulnérables, y compris les jeunes et les femmes dans les communautés. Le processus lui-même sera dirigé par les membres de la communauté, ce qui favorise également la responsabilité des mécanismes envers les populations.

Produit 2.2 : Mise en place d'un mécanisme institutionnel/système de sécurité permanent pour prévenir et gérer les conflits et les affrontements, renforcement des capacités et plaidoyer auprès des acteurs gouvernementaux, des institutions judiciaires et des forces de sécurité afin d'accroître l'accès à la justice tout en assurant la protection de la population dans la zone

En même temps il sera question d'établir et/ou de renforcer l'existence des mécanismes institutionnels de justice et de droits de l'homme dans la zone ciblée, à travers des formations entre outre à la commission locale des droits de l'homme, tribunaux coutumiers, afin d'en assurer la veille au niveau institutionnel. Ceci est fait à travers la formation de ces acteurs sur la provision plus efficace de services de la justice, en soutenant aussi le côté logistique pour la mise en place de la représentation locale de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun. Cette composante aussi vise à construire et équiper d'infrastructures de sécurité afin de renforcer les capacités techniques et logistiques des acteurs institutionnels pour faciliter l'action et la veille institutionnelle relative au conflit dans la zone.

Résultat 3. La résilience à long terme des communautés face aux conflits liés à la concurrence pour les ressources naturelles rares et aux griefs est renforcée et les conflits intercommunautaires sont atténués grâce à des compétences professionnelles améliorées et résistantes à l'environnement, à la promotion d'initiatives conjointes innovantes et à des opportunités d'emploi pour la gestion durable de l'environnement dirigées par des femmes et des jeunes.

Produit 3.1 : Identification des ressources naturelles prioritaires à gérer/soutenir, des domaines d'intervention catalytiques pour fournir des opportunités de génération de revenus, et des besoins et priorités de soutien spécifiques au genre

A la base de résultat requis par différentes études menées au début de projet avec le focus surtout sur les mécanismes sociales et les acteurs clés liés à l'alerte précoce et gestion des conflits (sous Résultat 1), il est prévu ici une étude diagnostique en facilitant les réflexions des communautés permettant d'identifier les interventions prioritaires structurelles et catalytiques au niveau des activités génératrices de revenus prioritaires, infrastructures socio-économiques prioritaires de façon à ce qu'elles permettent à renforcer la coexistence pacifique entre les groupes ethniques. Il s'agit aussi de l'appui aux activités d'agroforesterie, de mécanisme de boiserie communautaire et la sensibilisation sur la gestion des déchets visant à adresser aussi au côté de protection environnementale et résilience naturelle.

Produit 3.2 : Renforcement de la cohésion sociale et promotion des mécanismes de planification communautaire en s'appuyant sur les comités de conflits communautaires

L'intérêt de ce processus de dialogue et de réflexion communautaire initial est de renforcer et promouvoir la cohésion sociale entre les principaux groupes ethniques du département, et renforcer les mécanismes de planification communautaire participative pour permettre aux communautés de développer des plans d'action multisectoriels sensibles au genre et adaptés aux priorités locales et dont les activités seront également fixées par ces communautés. Concrètement, il s'agit d'associer ces groupes communautaires aux réflexions et de garantir que leur voix, leurs aspirations et leurs priorités seront reflétées et seront déterminantes dans la recherche des solutions équitables et durables. Après que les communautés auraient identifié des activités et des infrastructures socioéconomiques à mettre en place y compris les sites, des

interventions communautaires seront appuyées, de l'aspect technique aussi sur l'identification des bonnes pratiques à vulgariser y compris pour la gestion des sols. Ce qui permettra de structurer au mieux les activités des produits pour le projet et en avenir.

Produit 3.3 : Les capacités sont renforcées pour une utilisation durable des ressources naturelles rares par le biais de formations destinées aux comités communautaires de gestion des ressources, aux agents communautaires, aux ONG/OSC et aux bénéficiaires sur les itinéraires techniques de production sélectionnés

Dans ce cadre, sera réalisé le ciblage des bénéficiaires qui tiendra compte des particularités socio culturelles avec une enquête de ciblage où les communautés en conflit seront mises en avant, en tenant compte des discussions communautaires menées sur la notion de paix et du vivre ensemble (surtout sous Résultat 1). Ce regroupement des bénéficiaires sera également un cadre de renforcement de leur capacité sur les itinéraires techniques de production à utiliser non seulement dans le cadre de ces activités « CASH for Work », mais également au sein de leurs ménages afin d'accroitre leurs revenus suivis par l'acquisition et la distribution des équipements de travail en concordance avec les activités communautaires identifiées comme prioritaires par les communautés.

Dans ce cadre des activités communautaires, prévu des transferts monétaires « argent contre travail » au profit des bénéficiaires (agriculteurs, pêcheurs et éleveurs) orientées vers le développement des actif productifs au profit de la communauté. Les activités peuvent comprendre la mise en place des étangs piscicoles communautaires, de restaurer des sols et des espaces de pâtures communautaires dégradés afin d'améliorer la disponibilité du couvert végétal pour l'aimantation du cheptel et la mise en place des périmètres culturales horticoles[34]. Pour renforcer l'équité entre les sexes, >60 % des bénéficiaires ciblés devraient être des femmes et des jeunes. Ces bénéficiaires seront ciblés sur la base d'une approche participative et inclusive avec la considération spécifique sur les rôles importants des femmes dans les activités agriculture. Une approche importante est d'assure la participation importante des femmes lors de la décision des interventions prioritaires sur les infrastructures communautaires qui bénéficient leurs activités agricoles en principe, tout en assurant le consensus de la communauté ensemble à travers les discussions sur la planification des projets communautaires.

En même temps, en cas d'absence, le projet met en place des comités de gestion des infrastructures pour assurer l'usage équitable et durable des infrastructures construites. En plus, les collectivités territoriales décentralisées, notamment les mairies vont assurer la pérennisation des activités.

Produit 3.4 : Des opportunités de génération de revenus liées à une utilisation plus équitable et plus durable des ressources naturelles rares sont fournies

Sous ce produit, des opportunités de génération de revenus liées à une utilisation plus équitable et plus durable des ressources naturelles rares sont fournies. Il s'agira : mettre en place et suivre des activités génératrices de revenus au profit des ménages vulnérables ciblés; de mener des activités innovantes et résilientes face au changement climatique (système d'irrigation,

[34] A propos de l'approche étape par étape, l'opération sera réalisée au profit de 300 ménages pendant une période de 3 mois. Chaque ménage recevra 50$/mois pendant le période de transfert. Les 50$ correspondent aux couts de transfert pratiquées par les autres agences et arrêté par le groupe cash transfert. Les travaux s'effectuerons 5 jours par semaine et pendant 7 heures par jour.

restauration des sols et pisciculture en hors-sol) ; et enfin de réaliser au profit des ménages bénéficiaires, des unités de séchage/fumage de poisson ainsi que les unités de séchage solaire améliorés des produits maraichers.

d) Ciblage du projet

La région de l'Extrême-Nord, en particulier la commune de Logone Birni et les arrondissements qu'elle comprend, sera la zone géographique de concentration du projet. En raison de l'intercommunalité de l'élevage pastoral et du phénomène de transhumance transfrontalière, la mise en œuvre des activités tiendra compte des autres zones d'interventions de la région de l'Extrême-Nord surtout dans les départements, Diamaré et Mayo Danay au moins dans deux sites des déplacés crées depuis décembre 2021 suite à la crise de Logone Birni, en l'occurrence celles partagent les frontières avec Tchad et Nigeria.

- Étapes de la sélection des bénéficiaires.

Au début du projet, un exercice de cadrage et de ciblage géographique sera mené avec les autorités locales concernées, les représentants de la communauté et les organisations bénéficiaires. En préparation de cet atelier, l'équipe du projet composée de représentants des quatre agences des Nations Unies et le service du gouverner de l'Extrême-Nord préparera une matrice de sélection communautaire contenant des indicateurs clés pour justifier et comparer les besoins de relèvement des différentes localités et les opportunités de programmation transitoire. Cela inclura les scores individuels des villages de la dernière itération de l'indice de stabilité de l'OIM, ainsi que les données DTM sur le nombre de populations déplacées, de rapatriés et de réfugiés hors camp dans chaque localité. Les participants à l'atelier discuteront d'abord des critères de sélection potentiels ainsi que des nouvelles informations à ajouter telles que les événements de conflit récents et la présence d'autres initiatives de consolidation de la paix qui peuvent fournir des synergies ou des duplications. Les participants sélectionneront ensuite une liste au moins de 10 villages pour bénéficier pleinement du projet et de ses interventions multisectorielles. Ce projet adopte une approche communautaire, en impliquant les autorités locales dans l'identification des cibles géographiques et en déployant une approche selon laquelle la communauté décide elle-même qui devraient être les bénéficiaires et quels sont les domaines prioritaires d'intervention. Une bonne compréhension des intérêts et des acteurs dans les zones d'intervention, acquise grâce à ce processus de ciblage, permet aux agences de mise en œuvre de prêter une attention particulière au sens de l'équité en termes de représentation des différents groupes ethnolinguistiques et d'équilibre entre les sexes, en garantissant le principe "ne pas nuire" tout au long du projet.

Une fois qu'une liste de localités/villages est finalisée et validée par les autorités locales, une mission conjointe de sensibilisation et de consultation sous le control de la sous-préfecture sera menée pour dialoguer avec les représentants des différents groupes éthniques principaux à chaque localité d'intervention et de comprendre les dynamiques clés et les acteurs de la consolidation de la paix à chaque niveau local pour assurer un engagement suivant 'ne pas nuire'. Ces activités de sensibilisation et de consultation seront également l'occasion d'explorer comment le projet peut améliorer l'inclusion des femmes et des jeunes dans les interventions futures du projet, afin d'assurer leur implication dans les activités du projet ainsi que dans le système local.

Les activités de dialogue communautaire, de diagnostic et de planification qui sont contenues dans le résultat 1, constitueront alors les bases permettant aux communautés de choisir leurs propres priorités et de donner leurs propres suggestions à toutes les interventions sectorielles

tout au long du projet : Sur la base de ces informations, le reste des activités du résultat 1 (alerte précoce, dialogues intra et inter communautaires, prévention des conflits), du résultat 2 (renforcement du mécanisme de justice locale) et du résultat 3 (amélioration de la résilience et des moyens de subsistance des communautés) seront menées. Les communautés seront également soutenues pour mener leurs propres processus d'identification des membres des communautés qui bénéficieront d'activités génératrices de revenus. Ce processus se basera sur les informations recueillies sur la présence de groupes ethniques spécifiques qui nécessitent leur propre représentation, telles qu'elles ont été recueillies auprès de la sous-préfecture lors de la sensibilisation et de la consultation initiales, afin de s'assurer que les activités du projet ne renforcent pas par inadvertance les inégalités existantes entre les différents groupes ethniques. Le projet fera également usage de missions de suivi régulières et de mécanismes de retour d'information des bénéficiaires afin de surveiller constamment la perception de l'aide par la communauté et de l'ajuster si nécessaire. En outre, lors de la mise en place ou du renforcement du mécanisme d'alerte précoce (Résultat 1), une attention particulière sera accordée à l'inclusion et à la représentativité afin de garantir que les informations partagées et discutées, ainsi que les opinions exprimées, sont plus exhaustives possibles et non partielles, et ne profitent qu'à un groupe spécifique de personnes, qu'il soit ethnique, de sexe ou d'âge.

- Les principaux bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires seront les personnes affectées par la crise du Logone Birni depuis 2021, y compris a) les populations déplacées dans les localités ciblées, b) les populations retournées à Logone Birni et celles qui n'ont pas quitté le Logone Birni, c) les membres vulnérables de la communauté d'accueil, d) les représentants de la communauté, y compris les chefs traditionnels et les représentants des structures judiciaires locales. Les hommes et les femmes, les garçons et les filles seront ciblés au sein de ces différents groupes, sur la base des besoins et des facteurs de risque et par le biais d'une approche sensible au genre, en veillant à équilibrer les différents groupes ethniques. Des indicateurs ventilés par sexe permettront de contrôler l'inclusion effective des hommes et des femmes dans les différentes activités clés. Dans les structures socio-économiques existantes dans Logone et Chari, qu'il s'agisse de la gestion des conflits, par exemple le comité de concertation, ou des activités socio-économiques, par exemple le comité d'infrastructure communale, la représentation des femmes est généralement limitée en raison des pratiques culturelles et traditionnelles. Comme mentionné ci-dessus, des activités de sensibilisation auprès des autorités locales et des acteurs clés seront la première étape pour avoir plus d'inclusivité dans le système existant. Lors de la création de nouveaux comités dans le cadre de ce projet, par exemple le comité de gestion de l'infrastructure communale dans les villages où un tel comité n'existe pas, un nouveau TdR sera créé assurant l'inclusivité dans la sélection des membres sera mis en place, toujours en consultation avec les acteurs locaux clés pour assurer leur acceptance, en prenant en compte le contexte local.

Le projet ciblera environ 35 000 bénéficiaires directs dans les localités du Diamaré, Mayo Danay et du Logone et Chari. Les acteurs locaux et nationaux verront leurs capacités renforcées dans la collecte et le traitement des données et le reporting (séance de renforcement des capacités en gestion des données, analyses et rapport) en vue d'un système d'alerte, la gestion des conflits et les mécanismes de justice traditionnelle, ainsi que la résilience et moyens de subsistance de la communauté dans des proportions raisonnables et avec des liens explicites de consolidation de la paix/cohésion sociale. Au-delà de ses bénéficiaires, d'autres acteurs vont aussi bénéficier du projet. Il s'agit des autorités administratives (y compris sous-préfet, chefs de villages, ministères sectoriels départementales et communautaires, force de maintien de

l'ordre et de la question de sécurité), autorités traditionnelles, religieuses locales et des associations des associations villageoises qui bénéficieront d'un renforcement de capacités dans la gestion des conflits. Il s'agit également des collectivités territoriales décentralisées qui verront leur plan gestion des ressources naturelles élaborés.

II. Gestion du projet et coordination

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Organisation bénéficiaire	**Budget total dans l'année précédente**	**Sources principales du budget (donateurs etc.)**	**Emplacement des bureaux dans le pays**	**Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)**	**Experts techniques existants pertinents au projet**
Organization de convocation: OIM	5 947 569 USD	UE, PBF, USA, Japon, ECHO, France, CERF	Yaoundé, Maroua, Buea, Douala, Bertoua	107 employés (85 aux zones de projet de Yaoundé et Maroua)	Chargé.es des programmes d'Urgence et de DDRR, Spécialiste de Nexus HDPx
Partenaires d'exécution : CAPROD, ACDC, JAPSSO, RESAEC, APDC, EFA, SADEC, AAEDC, COHEB, APESS, Codas Caritas, Shumas					
Organisation bénéficiaire : FAO	5 780 000 USD	ECHO, Union européenne, BAD, CERF, Cameroun, fond propre	Yaoundé Maroua Kousseri Buea Bertoua	75 dont 20 dans la zone du projet (Maroua et Kousseri)	Agronomes, Environmentaliste, Expert genre et cohésion sociale, Zootechnicien Expert halieute Agents communautaire (technicien élevage et agronome), Statisticien, Expert gestion des conflits, Expert pêche artisanale,
Partenaires d'exécution : CODAS Caritas, DEMTOU HUMANITAIRE ADEPTA AVA					

					Expert champ ecole paysan et post récolte
Organisation bénéficiaire : HCR Partenaires d'exécution : ADES AIRD JRS IRC SAHELI	24,734,772 USD (OPS)	USA Unilever (UK) Japon Suède Qatar France Education Cannot Wait Canada CERF Toyota Tsusho Corporation UN Programme On HIV/AIDS Other private donors	01 Bureau Principal à Yaoundé 03 Sous-délégations à Bertoua, Maroua, Bamenda 04 Sous-Bureaux de terrain à Batouri, Buea, Douala, Meiganga, 03 Bureaux de terrain à Djohong, Kousseri, Touboro 01 Bureau de Liaison à Libreville, Gabon	65 staffs au total pour la Sous-délégation de Maroua dont 11 Staff internationaux et 33 nationaux basés à Maroua et 05 staff internationaux et 16 staff nationaux basés a Kousseri	Administrateurs nationaux de protection international, de programme, de suivi/evaluation, d'inclusion economique et livelihood
Organisation bénéficiaire : PNUD Partenaires d'exécution :	34 780 000 USD	Gouvernement du Cameroun EU, Japan, Germany, UK IsDB, BM, AFD	Yaoundé Maroua Buea Bamenda	80 dont 16 dans la zone de projet	Chargé de programmes Experts techniques juridiques, cohésion sociale

b) **Gestion et coordination du projet**

L'OIM, la FAO, l'UNHCR et le PNUD conduiront conjointement l'action proposée et travailleront en partenariat avec les agences de mise en œuvre qui ont une maitrise de la problématique et une connaissance du contexte. Les structures décentralisées des ministères concernées de ce projet, entre outre le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Ministère de l'Élevage des pêches et des Industries Animales (MINEPIA), le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), le MINDEVEL, travailleront en étroite collaboration avec diverses institutions

nationales et internationales, étatiques et non gouvernementales ainsi qu'avec les collectivités territoriales décentralisées concernées.

Pour une meilleure coordination et une mise en œuvre cohérente suivant la logique du projet, la mise en œuvre sera assurée par une équipe centre du projet, principalement basée à Maroua et placée sous la coordination générale de l'OIM. Elle sera composée principalement, outre des experts thématiques, des Coordonnateur avec un solide profil en gestion, suivi et évaluation des projets (OIM, P3, 10%), Chargé(e) de projet (OIM, P2, 100%), Chargé(e) de l'Engagement communautaire (OIM, NOA, 100%), Assistant(e) de Projet principal pour l'Engagement communautaire (OIM, G6, 100%), Chargé(e) de projet Infrastructures (OIM, NOA, 100%), Chargé(e) de S&E (OIM, NOA, 10%), Expert Nexus HDP (OIM, VNU, 100%) , un Administrateur national (UNHCR, 20%), un Administrateur de Protection international (UNHCR, 20%), un Administrateur de Programme, d'inclusion économique et livelihood (UNHCR, 20%), un Programme spécialiste en Droit (PNUD, 100%) et un Programme spécialiste en cohésion sociale (PNUD, 100%), un Expert en geure (PNUD, 5%), un Expert en communication (PNUD, 5%), un Expert en M&E (PNUD, 5%), un Expert en production animale (FAO, Consultant(e), 100%), Expert en production végétale (FAO, Consultant(e), 100%),et Spécialiste en Aquaculture (FAO, Consultant(e), 100%) . Les quatre agences de mise en œuvre sont présentes à Maroua et/ou à Kousseri au travers de leurs sous bureaux respectifs, ainsi que de leurs équipes opérationnelles intervenant également dans la mise en œuvre d'autres projets de résilience dans la zone. Les agences mettront en œuvre le projet avec l'appui de partenaires (ONG/ministères sectoriels) présents dans la région et ayant une bonne connaissance des localités ciblées. Le déploiement sur le terrain se fera avec la visibilité institutionnelle requise par le PBF et le SNU et avec l'appui des autorités administratives et des forces de l'ordre qui sont habituellement sollicitées pour la mise en place des escortes par exemple. Il existe un mécanisme coordonné par OCHA pour tout déploiement nécessaire dans les zones d'accès difficile qui coordonne avec l'armée nationale en cas de besoin de l'escorte pour les déplacements. De la même manière, chaque agence déployant une mission dans la région de l'Extrême Nord a l'obligation de l'informer à UNDSS qui fait monitoring les risques sécuritaires et les partage régulièrement avec le SNU Cameroun.

Afin d'éviter tout effet de concurrence, de redondance, la coordination du projet veillera à inscrire les activités de celui-ci dans les cadres opérationnels existant. Cela se traduira par l'assurance que le projet tient en compte les acteurs, les activités et les stratégies des différents secteurs actifs dans la région, mais aussi de toute programmation de nature humanitaire et/ou développement. Pour cela, l'opportunité sera notamment saisie de s'inscrire fortement dans l'approche du Nexus Humanitaire Développement et Paix (HDPN). La stratégie du HDPN est dans un état déjà avancée avec la feuille de route et le plan d'actions illustrant comment l'approche du HDPN est mise en œuvre au Cameroun et l'équipe projet veillera à inscrire ses activités dans cette démarche participative et nouvelle, qui vise à mieux unir les forces en présence afin d'optimiser les résultats, quel que soit la nature des activités (humanitaire, développement et paix).

OIM, agence chef de file du projet assura la responsabilité de la consolidation des rapports, de la supervision du dispositif de suivi-évaluation (bien que chaque agence soit tenue d'effectuer son propre suivi d'activités), de la coordination et du rapportage du programme. La consolidation du plan de travail conjoint et des rapports PBF obligatoires sera effectuée par le Coordonnateur du projet en concertation avec les autres agences de mise en œuvre. L'OIM mène des activités d'appui au système communautaire d'alerte précoce, au mécanisme

communautaire de gestion des conflits et de justice traditionnelle, au développement des plans d'action communaux ainsi que à sa mise en place.

FAO mène dans la zone d'intervention des activités d'appui à la mise en place d'activités génératrices de revenus au profit des réfugiés, PDI et populations hôtes. Ses activités sont réalisées avec l'appui des partenaires de mise en œuvre notamment les ONG locales (CDD Caritas, Demtou humanitaire etc…). Ses partenaires, qui sont habitués à la mise en œuvre des interventions dans ce domaine seront mis à contribution. Le projet travaillera avec les autorités locales (préfets, maires, chefferies traditionnelles et leaders communautaires). La FAO travaillera également en étroite collaboration avec le MINEPIA et le MINADER, notamment leurs structures déconcentrées dans les zones ciblées. Cette plateforme contribuera à l'organisation et à la facilitation des réunions de sensibilisation, d'information, de formation et de dialogue.

HCR œuvre avec les autorités et divers partenaires pour réduire les risques de protection et renforcer le climat de paix. C'est dans ce sens qu'il appuiera des comités mixtes pour améliorer la protection des populations vulnérables et son accès aux mécanismes de justice. Par ailleurs, les activités prévues à travers ce projet, s'alignent sur celles qui sont mises en œuvre par le HCR et ses partenaires. Il œuvrera donc activement pour délivrer sur les 3 résultats ainsi que les produits et les activités qui y sont liées.

PNUD prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Au Cameroun, les actions du PNUD sont concentrées autour de la gouvernance démocratique et la cohésion sociale, la stabilisation et la prévention de l'extrémisme violent, l'entreprenariat et l'insertion économique locale, l'environnement, les ressources naturelles et le changement climatique. Dans le présent projet, il poursuivra l'appui au Gouvernement et à la société civile engagé dans l'Extrême-Nord afin d'arriver à une cohésion sociale acceptable et à une paix durable.

Le Secrétariat PBF au Cameroun, feront partie du comité de pilotage et du comité de suivi du projet pour assurer le suivi des orientations stratégiques des comités, et s'assurer de la cohérence du projet vis-à-vis du portefeuille élargi du PBF.

Pendant la mise en œuvre du projet, le dialogue avec les parties prenantes permettra d'éviter la juxtaposition d'activités, les doublons et le respect du plan de travail. Le suivi de la mise en œuvre du projet sera assuré par les équipes des quatre agences, celles-ci ayant chacune le lead sur une partie des activités, et sous la supervision générale du coordonnateur du projet. Pour ce faire, un certain nombre d'outils de suivi et évaluation seront conçus pour suivre les indicateurs, notamment un tableau de bord et de suivi ; des outils de collecte de données adaptés ; des modèles de rapports de visites de terrain et des fiches de collecte et d'analyse de données collectées, adaptées à chacune des activités mises en œuvre. Le responsable de la coordination globale veillera à ce qu'un rapport semestriel et un rapport annuel soient produits, rapports que devra approuver le comité de pilotage du projet et qui seront transmis au PBSO. La planification et l'organisation de l'évaluation indépendante du projet sera de la responsabilité du Coordonnateur du projet.

La coordination/gestion du projet sera réalisée à 2 niveaux à savoir :

- **Un Comité de Pilotage (COPIL)** qui sera la structure décisionnelle, d'orientation et de supervision globale du projet. Il examinera les rapports de mise en œuvre et fournira

des orientations stratégiques pour les interventions sur le terrain. Il se réunira deux fois par an et sera co-présidé par le Ministre directeur de cabinet du Premier ministre et le Coordonnateur résident. Il sera assisté dans sa mission d'encadrement stratégique du programme par un Secrétariat Technique de Suivi (ST PBF). Le comité de pilotage sera composé des principales parties prenantes représentants la partie gouvernementale et les agences des Nations Unies impliquées.

- **Le Comité de Suivi (CS)** qui sera chargé de la mise en œuvre effective des activités sur le terrain. A ce titre, il comprendra tous les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre. Il se réunira trimestriellement afin que le secrétariat Technique du PBF soit régulièrement informé de l'état d'avancement des interventions. Le CS comprendra les administrations impliquées, les quatre agences participantes (OIM, FAO, HCR et PNUD) et le secrétariat du PBF avec des consultations techniques régulières et l'appui de la section DDR du siège. En plus des consultations et discussions constantes auprès les autorités locales tout au long de projet, il est également prévu de convier des OSC/ONG impliquées dans la thématique ou l'action en cours. La première réunion du CS pour démarrer le programme se tiendra un mois après la signature de la convention pour apprécier 1) le lancement des premières activités, et 2) l'identification des activités qui seront complémentaires à celles mises en œuvre dans le cadre des autres projets PBF. Le CS se réunira dans les zones d'intervention du projet. Un rapport de mise en œuvre sera préparé pour chaque CS. Il présentera les activités mises en œuvre, les conclusions du trimestre achevé et les recommandations pour la suite du projet.

En fonction des mandats respectifs et valeurs ajoutées, chaque agence participante interviendra sur les différents volets du projet de la manière suivante :

Produit du projet	**Agence participante et partenaires de mise en œuvre envisagés**
Produit 1.1 : Les communautés ciblées sont identifiées grâce à une cartographie de la stabilité, une étude KAP des acteurs institutionnels et une cartographie des acteurs de la société civile dans la gestion des conflits et un système d'alerte précoce fiable et adapté est mis en place ou/et renforcé au niveau communautaire pour anticiper les conflits	OIM, HCR, PNUD
Produit 1.2 : Les capacités de gestion des conflits à base communautaire sont établies et/ou renforcées en assurant la coordination avec les mécanismes institutionnels locaux et communaux de gestion des conflits existants	OIM, HCR, PNUD
Produit 1.3 : Les communautés ciblées ont davantage d'opportunités de dialogue inclusif et participatif, en particulier avec une représentation importante des associations de jeunes et de femmes	OIM
Produit 1.4 : L'impact du discours de haine est atténué et contré grâce au renforcement des capacités de la population à l'identifier, à changer les récits et les préjugés, et à la mise en place d'un système de communication continue pour relayer les messages de paix	OIM, PNUD
Produit 2.1 : L'accès aux mécanismes de justice locaux traditionnels enracinés est renforcé pour les membres de la communauté et l'implication des femmes dans les mécanismes est renforcée	OIM, HCR

Produit 2.2 : Mise en place d'un mécanisme institutionnel/système de sécurité permanent pour prévenir et gérer les conflits et les affrontements, renforcement des capacités et plaidoyer auprès des acteurs gouvernementaux, des institutions judiciaires et des forces de sécurité pour accroître l'accès à la justice tout en assurant la protection de la population dans la zone	PNUD FORCES DE MAINTIEN DE L'ORDRE ET DE LA SECURITE. Commission des droits de l'homme du Cameroun, chefferies traditionnelles…
Produit .1 : Les ressources naturelles prioritaires à gérer/soutenir, les domaine` d'intervention catalytiques pour fournir des opportunités de génération de revenus, et les besoins et priorités spécifiques au genre pour le soutien sont identifiés	FAO et UNHCR, OSC, services techniques déconcentrés (MINADER, MINEPIA), autorités administratives et chefferies traditionnelles locales.
Produit .2 : Le mécanisme de la cohésion sociale est renforcé à travers la promotion des planification et réalisation des projets communautaire en s`appuyant sur les comités de conflits communautaires	OIM, FAO, HCR, OSC, services techniques déconcentrés (MINADER, MINEPIA), autorités administratives et chefferies traditionnelles locales.
Produit .3 : Les capacités sont renforcées pour l'utilisation durable des ressources naturelles rares grâce à des formations pour les comités communautaires de gestion des ressources, les agents communautaires, les ONG/OSC et les bénéficiaires sur les itinéraires techniques de production sélectionnés	FAO, OSC services techniques déconcentrés (MINADER, MINEPIA), autorités administratives et chefferies traditionnelles locales.
Produit .4 : Des opportunités de génération de revenus liées à une utilisation plus juste, inclusive et plus durable des ressources naturelles rares sont fournies	FAO, OSC, services techniques déconcentrés (MINADER, MINEPIA), autorités administratives et chefferies traditionnelles locales.

c) **Gestion des risques**

Risque	Catégorie	Probabilité	Impact	Mesures de gestion/ mitigation
Dégradation de la sécurité dans la zone d'intervention du projet avec accès restreint aux zones du projet	Institutionnelle	Élevée	Élevé	Avec l'appui des forces armées, de l'unité de sécurité des Nations Unies (UNDSS) et les autorités locales, la Situation sécuritaire sera examinée à intervalles réguliers pour anticiper les menaces sérieuses à la sécurité et les ajustements requis seront apportés
Difficulté à trouver des partenaires aguerris à la problématique et ayant une connaissance du milieu	Institutionnelle	Faible	Élevé	L'équipe du projet choisira en priorité les partenaires actifs sur le terrain
Déficit de coordination entre les différents acteurs des Nations Unies chargés de la mise en œuvre du projet	Opérationnelle	Moyenne	Moyen	Réunions de coordination Mensuelles à l'échelon natio al : Réunions trimestrielles Réunions du comité de pilotage biannuel
Des tensions politiques et sociales font obstacle à la mise en œuvre du projet	Institutionnelle	Moyenne	Élevé	Le coordinateur global du projet fera un suivi régulier sur les conditions politico-sociales dans la région et travaillera étroitement avec Les autorités nationales et locales, afin d'atténuer les tensions.
Manque d'appropriation nationale	Politique	Forte	Moyen	L'importance et la pérennité des résultats seront régulièrement communiquées afin de maintenir l'engagement des partenaires nationaux.
Le cadre légal régissant le statut et l'encadrement opérationnel des ex-associés n'est pas révisé	Opérationnel	Moyenne	Moyen	Le cadre légal actuel laisse peu de marge de manœuvre au moment d'approcher les ex-associés comme bénéficiaires potentiels d'une activité. Le ciblage des bénéficiaires devra donc être effectué au regard de l'évolution du cadre légal.

Risques liés au conflit familial dû aux activités argent contre travail	Opérationnel	Moyenne	Moyenne	La sensibilisation des hommes sera faite pour encourager l'implication des femmes comme mamelle nourricière de la famille
Les risques financiers (ex. fraude potentielle, détournement d'argent, collusion	Opérationnel	Très faible	Très faible	Ségrégation des rôles entre la FAO, l'agence de paiement, le partenaire de mise en œuvre
Les risques de violence récurrente	Opérationnel	Moyenne	Élevé	Les risques de violence seront surveillés tout au long de la mise en œuvre du projet avec différentes sources d'information, notamment de l'UNDSS, l'OCHA, les ONG locales, les autorités locales et les communautés. Les agences de mise en œuvre suivront les instructions de sécurité de l'UNDSS.
Courte période de projet pour mener les activités répondant aux différents besoins identifiés dans la zone d'intervention	Opérationnel	Elevé	Moyenne	La mise en œuvre effective des activités sera suivie par les agences participantes (OIM, FAO, HCR et PNUD) et par le comité de suivi. En même temps, les activités seront menées sous leadership des membres de communautés qui facilitent la continuité des activités pour adresser à leurs défis et besoin après la période de projet, tout en envisageant de renforcer la capacité communautaire à travers les différentes formations prévues dans le projet. Les agences participantes identifieront les activités de suivi à la suite du présent projet avec d'autre fonds disponible, en tenant compte aussi de consultation avec les groupes Nexus régional et national sur les actions prioritaires.

d) **Suivie / évaluation**

Le cadre logique du projet sera affiné grâce aux commentaires techniques des parties prenantes lors de l'atelier de lancement. L'approche adoptée sera ensuite renforcée par un plan de S & E détaillé, avec des indicateurs au niveau des résultats et des produits, des objectifs en termes de résultats, de produits et d'activités, des méthodes de collecte de données, une périodicité bien définie et des responsabilités clairement attribuées.

Un plan de suivi et d'évaluation sera élaboré et aura deux objectifs : 1) suivre la performance et l'efficacité du programme grâce à la collecte et à l'analyse de données de suivi pertinentes ; et 2) appuyer la gestion et la planification du programme en documentant son apprentissage. Des études de base et finales seront menées, par le biais d'enquêtes de perception effectué par une équipe S&E de l'OIM, en coordination avec les staffs et partenaires locaux des autre trois agences de mise en œuvre de ce projet. Les rapports de ces missions des études seront élaborés et partagés avec les partenaires de ce projet. Toutes les données collectées seront ventilées par sexe, âge et autres caractéristiques jugées pertinentes. Toutes les activités incluront des objectifs et des moyens de vérification pour une participation inclusive et variée. Les connaissances du programme, telles que les meilleures pratiques et les enseignements tirés, seront partagées avec les agences des Nations Unies et les partenaires d'exécution. Le mandat de l'agence lead de projet inclut les responsabilités de S&E même si l'effort sur le terrain sera réparti dans les faits entre les quatre agences parties prenantes. Le coordonnateur assumera la responsabilité globale du S&E et engagera des discussions régulières avec les partenaires d'exécution et des visites de suivi pour évaluer et valider les résultats. En outre, un groupe principalement composé des agences des Nations Unies concernés de ce projet crée spécifiquement pour ce projet se réunit régulièrement pour partager l'état d'avancement de chaque activité et discuter les défis et la nécessité éventuelle de modification de l'approche/l'activité spécifique selon l'évolution de la situation sécuritaire, pour assurer que les interventions soient mises en place en étroite coordination parmi les quatre agences.
Vers la fin du projet, une évaluation indépendante sera réalisée pour évaluer les résultats du projet dans laquelle sera notamment intégré un sondage de satisfaction auprès des bénéficiaires. Le projet organisera également un atelier formel sur les enseignements tirés au cours des trois derniers mois de mise en œuvre, qui éclairera les travaux ultérieurs. La coordination du projet assurera régulièrement une transmission des avancements et des indicateurs en termes de M&E au secrétariat PBF, afin de permettre un suivi général des différents projet PBF au niveau du pays.

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité**

Ce présent projet, avec son approche très localisée, mise également sur une dynamique d'émulation, de résonnance et de réplication du modèle au niveau départemental voir régional par les populations, en cas de résultats probants.
Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités non seulement des administrations et autres acteurs impliqués mais également des partenaires d'exécution, ce qui permettra d'améliorer l'expertise et d'assurer un transfert durable des méthodes et des processus après la mise en œuvre du projet. Une synergie sera recherchée avec le projet portant sur la collecte de données sur la sécurité alimentaire pour intégrer certaines analyses dans leurs portefeuilles et assurer ainsi la pérennisation du processus.
Les différentes formations prévues par le projet aideront à renforcer la capacité des structures bénéficiaires (comités de dialogue) et à vulgariser les approches qui renforceront la capacité d'autonomisation des agriculteurs et des éleveurs. Il s'agit notamment des champs-écoles

paysans et des formations pratiques qui seront les outils nécessaires pour améliorer le savoir-faire des bénéficiaires.

Le projet fera appel à la participation des experts nationaux et internationaux dans les différents domaines d'appui institutionnel et de renforcement des capacités retenus en faveur des bénéficiaires. Ainsi, le renforcement des capacités permettra un meilleur suivi des actions et initiatives et, à terme, d'avoir un réseau dynamisé d'acteurs pouvant apporter un soutien technique de proximité aux agriculteurs et éleveurs.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le relèvement à moyen terme, notamment à travers la création et le renforcement de comités de dialogue intercommunautaire, qui auront pour objectif la prévention et la résolution des conflits ainsi que la mise en œuvre de microprojets dans leur zone d'influence. Ces structures ainsi renforcées et opérationnelles seront les acteurs clés de la cohésion sociale dans la zone. L'appropriation des connaissances transmises et de compétences (formation en cohésion sociale, partage des ressources, gestion des conflits, ...) leur permettra de mener à bien les activités, mais aussi de les poursuivre de façon autonome une fois le projet terminé. L'évaluation d'impact du projet permettra de mieux documenter les activités à fort impact et de favoriser leur diffusion afin d'améliorer l'impact global de l'action dans les zones du projet.

Les leçons apprises dans ce projet serviront à minimiser les erreurs dans les autres programmes de consolidation de la paix qui seront développés ultérieurement.

III. Budget du projet

Numéro de produit	Nom du produit	Bénéficiaires	Budget du produit (USD)	Commentaires
Produit 1.1	Cartographie de la stabilité, des acteurs institutionnels et des acteurs de la société civile dans la gestion des conflits. Renforcement du système d'alerte précoce fiable et adapté au niveau communautaire	OIM	460 609	Elaborer les outils de collecte, recruter et former les enquêteurs ; Réaliser les enquêtes de terrain, analyser les données et produire la cartographie, informer et disséminer les extrants auprès des acteurs pertinents, mettre en place une veille active, transfert méthodologique auprès des acteurs locaux
		HCR	80 000	
		PNUD	20 000	
Produit 1.2	Renforcement des capacités communautaires de gestion des conflits en assurant la coordination avec les mécanismes institutionnels locaux et communaux de gestion des conflits existants	OIM	92 211	L'évaluation des instances existantes et l'approche dans la gestion des conflits dans les localités ciblées ; renforcer les capacités de leur membre et les rendre opérationnels ; suivre la tenue des cessions du comités
		HCR	85 000	
		PNUD	100 000	

Produit 1.3	Promotion des dialogues inclusif et participatif, et des communications intra et inter communautaires	OIM	90 271	Sensibiliser les populations locales à l'intérêt du dialogue et faciliter la communication intra et inter communautaires
Produit 1.4	Atténuer l'impact des discours de haine, et mettre en place d'un système de communication pour relayer les messages de paix	OIM	68 097	Sessions de sensibilisation des membres de communautés sur l'impact des discours de haine à la violence intercommunautaire, mise en place d'un dispositif de communication
		PNUD	50 000	
Produit 2.1	Renforcement de l'accès aux mécanismes de justice locaux traditionnels	OIM	53 939	Les aspects pris en considération sont la "justice transitionnelle locale", les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion de conflits, la communication sur la justice et les procédures judiciaire, et le renforcement des institutions judicaires.
		HCR	180 000	
Produit 2.2	Mise en place d'un mécanisme institutionnel/système de sécurité permanent, des institutions judiciaires et des forces de sécurité afin d'accroître l'accès à la justice tout en assurant la protection de la population dans la zone	PNUD	560 000	Les gaps partiellement identifiés en janvier 2022 seront très bien analyses, les forces de maintien de l'ordre et de sécurité formées et renforcées sur le plan de la logistique et des capacités et placées au sein d'un système de sécurité permanent permettant également une meilleure coordination.
Produit 3.1	Identification des ressources naturelles prioritaires à gérer/soutenir, des domaines d'intervention, appui aux activités communautaires	FAO	45 000	Réaliser le diagnostic pour identifier la priorisation des ressources naturelles, et l'appui aux interventions communautaires sur la promotion de protection environnementale
		HCR	222 851	

Produit 3.2	Renforcement des mécanismes de la cohésion sociale à travers la promotion de planification et mise en place des activités communautaire	OIM	141 279	Faciliter l'identification communautaire de priorités pour les projets dans le développement des plans d'actions communautaires ; mettre en place des projets communautaires prioritaires identifiés
		FAO	240 000	
		HCR	220 000	
Produit 3.3	Renforcement de la capacité matérielles pour une utilisation durable des ressources naturelles rares	FAO	130 000	Réaliser des infrastructures agropastorales et piscicoles prioritaires en mettant en place des comités de gestion des infrastructures réalisés
Produit 3.4	Des opportunités de génération de revenus liées à une utilisation plus équitable et plus durable des ressources naturelles rares sont fournies	FAO	471 000	Réaliser les activités génératrices du travail au profit des ménages vulnérables, en mettant l'accent sur l'utilisation durable des ressources

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé		X	Certains partenaires clés de mise e œuvre ont déjà été identifiés, les agences de mise en œuvre ayant la possibilité d'utiliser les relations existantes
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	Mandats des personnes qui seront nouvellement recrutées pour ce projet, les TdR seront finalisés pou faire avancer le processus de recrutement entre la confirmation e le lancement du projet afin d'assure une mise en œuvre rapide du proje
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier		X	Un atelier de ciblage est prévu au tout début du projet pour l'inclusion des gouvernements, bien que les données de l'OIM sur les déplacements et la stabilité indique déjà certaines zones à privilégier.
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A		

Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		En particulier par le biais des examens approfondis du projet par les agences de mise en œuvre
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?		X	Aucun groupe organisationnel spécifique n'a été contacté, mais de consultations ont été menées auprè de certains membres de la communauté locale, notamment de jeunes et des femmes
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Le projet produit effectivement des résultats dépassant les attentes normale du budget proposé grâce à des

			programmes complémentaires et au partage des coûts
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		18% pour le personnel, 8% pour le frais de déplacement, 5% pour le frais généraux
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	Coût de 'Équipement, véhicules et Mobilier' est de 9% de budget total
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	Le projet bénéficiera des véhicules existants et utilisera des locations si nécessaire
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	Il n'existe pas de source de financemen supplémentaire hors PBF en soi, mais le projet bénéficie de l'existence des financements complémentaires pour le copartage du personnel technique. Toute les agences de mise en œuvre rechercheront des engagements supplémentaires auprès des donateurs pour assurer la continuité du projet et de l'approche

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report, In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250. at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annex B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation, if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http://www.mptf.undp.org).

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.[35]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[35] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge) Each agency to add their activities in French in the colon 'produits's

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1: Un système d'alerte précoce fiable et adapté est développé et renforcé pour anticiper sur d'éventuels conflits et leur gestion locale aux niveaux communautaire et institutionnel, prévenant ainsi l'escalade de la violence (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) ODD 5 Egalité entre les sexes ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces, (Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 1 a : % d'augmentation de la confiance au système d'alerte précoce communautaires parmi des membres de communautés ciblé Niveau de référence : N/A Cible: 60%	-Rapport de l'étude de base et de fin de projet -Rapport DTM et d'autres sources liées aux conflits violents dans les communautés ciblées	-Évaluation au début et à la fin de projet mesurant la confidence au système d'alerte précoce communautaire
		Indicateur 1 b : Nombre des conflits violents trackés par le système d'alerte précoce durant le projet Niveau de référence : N/A Cible: Réduction du nombre de conflits et du nombre de victimes d'ici la fin du projet		
	Produit 1.1 Les communautés ciblées sont identifiées par le biais d'une cartographie de la stabilité, d'une étude KAP des acteurs institutionnels et d'une cartographie des acteurs de la société civile dans la gestion des conflits et un système d'alerte précoce fiable et adapté est mis en place et/ou renforcé au niveau communautaire pour anticiper les conflits Activité1.1.1 : Lancer un indice de stabilité qualitatif préliminaire et une évaluation des besoins afin de mesurer les niveaux de cohésion sociale et de satisfaction de la population à l'égard des processus de résolution des conflits, en s'appuyant sur les recherches déjà effectuées (OIM) Activité1.1.2 : Mettre en place un système communautaire d'alerte précoce, produire et diffuser des produits d'alerte et renforcement des capacités des partenaires locaux pour l'opération du système (OIM)	Indicateur 1.1.1: Nombre de rapport de l'indice de stabilité produit Niveau de référence : N/A Cible : 1 (Avec les données désagrégées entre les genres) Indicateur 1.1.2 a : Système communautaire d'alerte précoce établi Niveau de référence : N/A Cible : 1 Indicateur 1.1.2 b : Pourcentage des acteurs locaux et nationaux ayant participes aux séances de renforcement de capacités qui démontrent des capacités renforcées Niveau de référence : N/A Cible : 60% (dont 30% de femmes participent)	-Rapport de l'indice de stabilité diffusé par e-mail à une liste de diffusion - Liste de présence à la séance de travail, rapport des séances organisées -Rapport de DTM diffusé par e-mail a une liste de diffusion - Liste de présence durant atelier de restitution des travaux DTM - Liste des énumérateurs/trices impliqué/es dans l'exercice DTM	-Revue bibliographique -Déploiement terrain pour et collecte des données, cartographie des activités ainsi que des infrastructures de transhumances. -Présentation des résultats intermédiaire -Détermination des points clés de collecte sur les flux transhumant -Collecte de données et suivi des points stratégiques -Présentation des résultats finaux

	Activité1 1.3 : Cartographie des routes de transhumance, localisation des bassins d'eau des pêcheurs et des agriculteurs, localisation des incidents entre agriculteurs, pêcheurs et éleveurs (OIM) Activité1 1.4 : Organiser un atelier de réflexion avec le MINAT (Personnels de l'État, élus locaux, chefs traditionnels et de communautés, organisations locales) sur l'enrichissement du Plan National de Contingence (Plan de contingence régional de l'extrême-Nord) pour la prise en compte des déplacements massifs des populations du fait des conflits communautaires et des changements climatiques dans la région de l'extrême Nord / Appui matériel à l'opérationnalisation dudit Plan de contingence régional (HCR) Activité1 1.5 : Mener une étude KAP des acteurs institutionnels (PNUD)	Indicateur 1.1.3 : Nombre de cartographies développées et de rapports d'études des structures et acteurs institutionnels partagés avec les parties prenantes à la Transhumance et gestion des conflits Niveau de référence : 0 Cible :3 cartographies et 3 rapports Indicateur 1.1.4 : Plan de contingence régional de l'extrême-nord révisé avec une considération sur les risques spécifiques pour les femmes et les jeunes Niveau de référence : N/A Cible : 1 Indicateur 1.1.5 : Document d'enquête KAP disponible Niveau de référence : Non Cible : Oui	- Cartographies partagées à l'ensemble des parties prenantes - Plan de contingence révisé - Document d'enquête KAP	-Veille active et transfert méthodologique aux communautés -Présentation des conclusions et des recommandations de l'atelier -Présentation des résultats finaux du Plan de contingence

	Produit 1.2 Les capacités communautaires de gestion des conflits (par le biais de mécanismes tels que les comités communautaires de gestion des conflits) sont établies et/ou renforcées en assurant la coordination avec les mécanismes institutionnels locaux et communaux de gestion des conflits existants Activité 1.2.1 : Sensibilisation et renforcement des capacités des comités communautaires de la paix en promouvant la coordination entre les mécanismes communautaires de gestion des conflits et les mécanismes institutionnels locaux/communautaires (OIM) Activité 1.2.2 : Appuyer à l'organisation et à l'intégration des Réfugiés et des PDIs (Retournés) et le renforcement des liens d'entente et de solidarité avec les populations hôtes à travers des focus group discussions sur les mécanismes de résolutions des conflits dans leurs localités (HCR) Activité 1.2.3: Accompagner et renforcer les comités mixtes de protection (au niveau institutionnel) du Logone et Chari et différentes réunions avec les parties prenantes et les partenaires pour une meilleure synergie des actions des différents acteurs (HCR) Activité 1.2.4 : Renforcer les capacités inclusives et logistiques des mécanismes communautaires de paix (promouvoir la participation des femmes et des jeunes à ces mécanismes). (PNUD)	Indicateur 1.2.1 : nombre de comités pour prévention des conflits mis en place / renforcés ayant tenus des réunions régulières (au moins une par semestre) Niveau de référence : N/A Cible :4 Indicateur 1.2.2 : % des membres des communautés cibles qui indiquent un bon niveau de connaissance des mécanismes et/ou méthodes de résolution des conflits dans leurs localités Niveau de référence : N/A Cible : 80% (dont au moins 30% femmes) Indicateur 1.2.3: % des membres des comités de dialogue se disant capable de contribuer aux actions d'alerte précoce des conflits au sein de leurs communautés Niveau de référence: N/A Cible: 50% (dont au moins 20% de femmes) Indicateur 1.2.4 a: % de participants aux séances de renforcement des capacités ayant amélioré leur connaissance en matière de gestion des conflits Niveau de référence : N/A Cible : 60% (dont au moins 30% de femmes) Indicateur 1.2.4 b : Nombre de mécanismes communautaires de gestion des conflits (plateformes, comités, etc) ayant reçu un appui logistique Niveau de référence : 1 Cible: 4	-liste de présence à la discussion des groupes ciblées -Rapport sur des activités - Focus groups et interviews individuels réguliers avec les bénéficiaires au début, durant et à la fin du projet ; - Rapports d'activité des comités communautaires/ Evaluation d'impact des activités auprès des bénéficiaires - Enquête auprès des focus groupes après l'activité	-Diagnostic participatif à base communautaire réalisé au début et à la fin du projet dans chaque zone ciblée -Sensibilisation des populations des zones cibles Sélection des bénéficiaires -Constitution des comités de dialogue Organisation des sessions de formation

	Produit 1.3 Les communautés ciblées ont davantage de possibilités de dialogue inclusif et participatif, notamment grâce à une représentation importante des associations de jeunes et de femmes Activité 1.3.1 : Faciliter l'organisation des dialogues intra- et inter- communautaires pour identifier les tensions et stress pour une meilleure compréhension mutuelle (OIM)	Indicateur 1.3.1 a : % de participation des membres des associations des jeunes et des femmes aux dialogues communautaires Niveau de référence : N/A Cible : au moins 50 % Indicateur 1.3.1 b : Pourcentage des membres des associations femmes/jeunes qui répondent avoir une meilleure compréhension sur les causes de tensions ou/et stress Niveau de référence : N/A Cible : 70% (dont au moins 30% de femmes)	-Focus groups et interviews individuels réguliers avec les bénéficiaires au début, durant et à la fin du projet - Rapports d'activités - Liste des participants aux activités communautaires -Enquêtes auprès des participants après les séances	-Diagnostic participatif à base communautaire réalisé au début et à la fin du projet dans chaque zone ciblée -Sensibilisation des populations des zones cibles -Sélection des bénéficiaires/ focus groupes -Organisation des sessions de dialogues, activités communautaires
	Produit 1.4 L'impact des discours de haine est atténué et contré par le renforcement des capacités des hommes et des femmes à les identifier, à modifier les récits et les préjugés, et par la mise en place d'un système de communication continu pour relayer les messages de paix Activité 1.4.1: Sensibilisation de la communauté, notamment des jeunes, des femmes, des chefs religieux et traditionnels, à l'identification et à l'approfondissement de la compréhension de l'impact des discours de haine sur la cohésion sociale, par le biais d'ateliers et de campagnes de sensibilisation menées par des associations de jeunes et de femmes (OIM) Activité 1.4.2 : Mise en place d'un dispositif de communication continue à travers les radios communautaires afin de relayer les messages de paix et d'informer sur les réponses en cours d'implémentation (PNUD)	Indicateur 1.4.1 : Pourcentage des participants qui peuvent donner explication des liens entre l'impact des discours de haine et la cohésion sociale Niveau de référence : N/A Cible :60% (dont 30% de femmes et jeunes) Indicateur 1.4.2 : Nombre d'associations engagées dans la production et la diffusion des émissions radios sur les messages de paix, de cohésion sociale et de coexistence pacifique Niveau de référence : 2 Cible : 5 (au moins 01 association de femmes et au moins 01 association de jeunes)	-Réponses aux questionnaires avant et après les activités -Rapport des activités -Liste des participants -Rapport d'activité, rapport des radios communautaires, rapports semestriel et finaux du projet -Enquête auprès des associations engagées dans l'activité	Diagnostic participatif à base communautaire réalisé au début et à la fin du projet dans chaque zone ciblée -Sensibilisation des populations des zones cibles -Sélection des bénéficiaires/ focus groupes -Organisation des sessions de dialogues, activités communautaires
Résultat 2: Le mécanisme de justice locale est renforcé et utilisé par les différents membres de la communauté comme		Indicateur 2 a : % des répondants connaissent le mécanisme de justice local dans leur communauté	-Rapport d'enquêtes individuels avec un échantillon de bénéficiaires	-Enquête avant et après le projet

une mesure clé pour résoudre les conflits et atténuer les griefs au sein des communautés ciblées. (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 5 Egalité entre les sexes ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces (Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Niveau de référence: TBD(à déterminer par l'étude baseline) Cible : 50% Indicateur 2 b : % des répondants avec l'intention d'utiliser le mécanisme de justice local dans leur communauté Niveau de référence: N/A Cible: 50% (30% femmes et jeunes)	statistiquement représentatif de leurs communautés	
	Produit 2.1 L'accès aux mécanismes de justice locaux traditionnels existants est renforcé pour les membres de la communauté et l'implication des femmes dans ces mécanismes est améliorée Activité 2.1.1 : Réaliser une évaluation des mécanismes, pacte de non-agression et pratiques de justice traditionnelle existants dans les communautés ciblées (OIM/HCR) Activité 2.1.2 : Soutenir l'engagement des entités identifiées menant des mécanismes de justice avec les comités communautaires de gestion des conflits établis en accordant une attention particulière à l'implication des femmes (OIM/HCR)	Indicateur 2.1.1 : Nombre de rapport d'évaluation sur des mécanismes de justice traditionnelle existants Niveau de référence : N/A Cible : 1 (Avec une section dédiée à l'analyse sur le besoin et l'accès à ces mécanismes selon genre) Indicateur 2.1.2 : % participants, membres des comités de gestion des conflits qui démontrent une meilleure compréhension approfondit par rapport aux mécanismes de justice traditionnels locaux Niveau de référence : N/A Cible : 60% (dont au moins 20% des femmes)	-Focus group discussion et interview des individuels ciblés -Rapport d'évaluation produit -Liste des participants -Rapport des activités/ CR des réunions -Questionnaires auprès des participants avant et après les séances intercommunautaires	Diagnostic participatif à base communautaire réalisé au début et à la fin du projet dans chaque zone ciblée -Sensibilisation des populations des zones cibles -Sélection des bénéficiaires/ focus groupes -Organisation des sessions de dialogues, activités communautaires
	Produit 2.2 Les mécanismes institutionnels et système de sécurité permanent pour la prévention et la gestion des conflits sont mis en place et renforcés pour le plaidoyer auprès des acteurs gouvernementaux des institutions judiciaires et des forces de sécurité afin d'accroître l'accès à la justice tout en assurant la protection de la population dans la zone Activité 2.2.1 Formation des acteurs institutionnels (acteurs gouvernementaux, institutions judiciaires et forces de sécurité) afin d'accroître l'accès à la justice tout en assurant la protection de la population dans la zone (PNUD)	Indicateur 2.2.1 : Pourcentage d'acteurs institutionnel qui participent au mécanisme de coordination sécuritaire et judiciaires au niveau départemental renforcée avec au moins un exemple concret Niveau de référence : A déterminer avant l'activité Cible : Au moins 60% (dont 20% de femme)	Rapport d'activité, rapports semestriel et finaux du projet Questionnaire avant et après les formations	- Identification des structure institutionnelles pertinentes, - Formation - Appuis logistique après consultations

	Activité 2. 2. 2 : Appui logistique à la mise en place de la représentation locale de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (PNUD) Activité 2.2.3 : Renforcement des capacités des acteurs du mécanisme institutionnel de coordination permanente au niveau départemental et de l'arrondissement (PNUD) Activité 2.2.4 : Construction et équipement d'infrastructures de sécurité afin de renforcer les capacités techniques et logistiques des acteurs institutionnels pour faciliter l'action et la veille institutionnelle relative au conflit dans la zone (mise en place et équipement d'un mécanisme d'alerte précoce) (PNUD) Activité 2.2.5 : Formation en droit de l'homme, droit international humanitaire; GBV, etc., des forces de défense déployées dans la zone(PNUD) Activité 2.2.6 : Former/sensibiliser les femmes et les jeunes afin de les amener à participer aux mécanismes de justice institutionnels (PNUD)	Indicateur 2.2.2 : Nombre de représentation locale de la commission des droits de l'homme ayant reçu un appui logistique Niveau de référence :0 Cible : 1 Indicateur 2.2.3 : Nombre d'acteurs des mécanismes institutionnels ayant une meilleure connaissance des aspects de coordination et de gestion des conflits. Niveau de référence : 206 Cible : 400 (dont 30% de femme) Indicateur 2.2.4 : Nombre d'infrastructures construites et équipées Niveau de référence :0 Cible : 1 Indicateur 2.2.5 : Nombre de Force de défense déployées ayant amélioré leur connaissance en droit de l'homme, droit international humanitaire et GBV Niveau de référence :0 Cible : 200 (Au moins 20% des femmes) Indicateur 2.2.6 : Nombre de femme et de jeunes sensibilisés sur la participation aux mécanismes de justice Niveau de référence : 0 Cible : 150 (50% femme; 50% jeune)	Rapport d'activité, rapports semestriel et finaux du projet Questionnaire avant et après les séances	
Résultat 3 : La résilience communautaire à long terme aux conflits liés à la concurrence pour les ressources naturelles rares et aux griefs est renforcée et les conflits intercommunautaires sont atténués grâce à l'amélioration des compétences professionnelles résistantes à l'environnement, à la promotion d'initiatives conjointes		Indicateur 3 a : Pourcentage d'augmentation des revenus des personnes ciblées Niveau de référence : 0 Cible :10%	-Focus groups et interviews individuels réguliers avec les bénéficiaires au début, durant et à la fin du projet - Rapports d'activités - Rapports d'activité des comités de	-Évaluation niveau de revenu des bénéficiaires avant et après le projet

innovantes et à des opportunités d'emploi pour la gestion durable de l'environnement dirigées par des femmes et des jeunes (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD1 Pas de pauvreté, ODD 5 Egalité entre les sexes ODD8 Travail décent et croissant économique, ODD 11 Ville et communautés durables, ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ODD 15 Vie terrestre (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)	[redacted]		dialogue intercommunautaire	
		Indicateur 3 b : % pourcentage de répondants indiquant une baisse des tensions avec les autres groupes communautaires grâce à la diversification des sources de revenus de leur ménage (données désagrégées par sexe, âge et groupe socio-professionnelle) Niveau de référence : TBD(à déterminer par l'étude baseline) Cible :30%	-Rapport d'enquêtes individuels avec un échantillon de bénéficiaires statistiquement représentatif de leurs communautés et du groupe contrôle n'ayant pas participé aux activités génératrices des revenus au début, durant et à la fin du projet	
	Produit 3.1 Identification des ressources naturelles prioritaires à gérer/soutenir, des domaines d'intervention catalytiques pour fournir des opportunités de génération de revenus, et des besoins et priorités de soutien spécifiques au genre Activité 3.1.1 : Réaliser une étude diagnostique pour identifier avec les hommes et les femmes les infrastructures socioéconomiques surtout les infrastructures agropastorales et piscicoles prioritaire, y compris les sites de mise en œuvre (FAO) Activité 3.1.2 : Réaliser un diagnostic pour l'identification et la priorisation des ressources naturelles, et des interventions communautaires concernées à mettre en place (FAO)	Indicateur 3.1.1 : Pourcentage des participants de focus groupes/membres de communautés qui savent les infrastructures prioritaires pour l'ensemble de la communauté Niveau de référence : A déterminer avant la séance Cible : 80% (dont 50% de femmes)	Rapport d'étude Rapport sur la discussion des groupes focus	- Focus groupe - Atelier d'échange des résultats -Identification et formation des femmes ayant des activités artisanales -Plantation, suivi et entretien des arbres -Formation des PoCs et suivi de leurs activités
		Indicateur 3.1.2 : Pourcentage des bénéficiaires qui démontrent leurs capacités renforcées en matière d'agroforesterie et de mécanisme de boiserie communautaire Niveau de référence : 0 Cible :60% (dont la moitié des femmes)	Rapport de l'étude Questionnaires avant et après des formations	

	Activité 3.1.3 : Identifier les bonnes pratiques traditionnelles de restauration des sols à mettre en œuvre dans les zones du projet (FAO) Activité 3.1.4 : Soutenir les activités artisanales du centre pour femmes dans le site des déplacés internes (HCR) Activité 3.1.5 : Créer des pépinières et mettre en terre de plants pour le reboisement (HCR) Activité 3.1.6 : Renforcer des capacités des bénéficiaires en matière, d'agroforesterie et de mécanisme de boiserie communautaire (HCR) Activité 3.1.7 : Organiser des réunions avec les acteurs impliqués dans la protection de l'environnement (HCR) Activité 3.1.8 : Suivre les arbres et entretenir des espaces verts (HCR) Activité 3.1.9 : Renforcer les capacités des hommes et des femmes bénéficiaires sur le recyclage et la gestion des déchets (HCR)	Indicateur 3.1.3 : Pourcentage des participants des séances sur la protection de l'environnement qui répondent avoir changé un (ou des) pratique(s) quotidienne dans leurs vies quotidiennes Niveau de référence : N/A Cible : 30% Indicateur 3.1.4 : Pourcentage de personnes soutenues pour les activités artisanales Niveau de référence : N/A Cible :60% Indicateur 3.1.5 : Pourcentage de personnes impliquées dans l'activité de mise à création des pépinières et de reboisement Niveau de référence : N/A Cible : 60% dont au moins 25% de femmes Indicateur 3.1.6 : Pourcentage des participants aux séances de sensibilisation sur l'agroforesterie et le mécanisme de boiserie communautaire Niveau de référence : N/A Cible : 70% dont au moins 30% de femmes Indicateur 3.1.7 : Pourcentage de personne participants aux réunions sur la protection de l'environnement Niveau de référence : N/A Cible : 60% dont au moins 20% de femmes Indicateur 3.1.8 : Pourcentage de personnes impliques dans le suivi des arbres Niveau de référence : N/A	Rapport d'activités Rapports de suivi Questionnaires avant et après des formations	

		Cible : 20% dont au moins 20% femmes Indicateur 3.1.9: Pourcentage de participants aux séances de renforcement des capacités sur le recyclage et la gestion des déchets Niveau de référence : N/A Cible :60% dont au moins 20% de femmes		
	Produit 3.2 Renforcement de la cohésion sociale et promotion des mécanismes de planification communautaire en s'appuyant sur les comités de conflits communautaires Activité 3.2.1 : Accompagner les communautés pour la priorisation des projets dans les plans d'actions communautaires (PAC) et réaliser de petits projets communautaires en donnant la priorité à ceux qui visent l'autonomisation des femmes et le renforcement de la résilience au changement climatique (OIM) Activité 3.2.2 : Organiser et mobiliser la communauté pour la mise en œuvre des activités communautaires identifiées selon l'approche cash for work (FAO) Activité 3.2.3 : Mobiliser les équipements et autres besoins techniques pour la réalisation des activités communautaires (FAO) Activité 3.2.4 : Réaliser les activités communautaires retenues selon l'approche cash for work (FAO) Activité 3.2.5 : Réaliser des sessions de formation communautaire à travers l'approche Champs Écoles Paysans sur les itinéraires techniques des productions	Indicateur 3.2.1 a : Nombres des projets communautaires selon le PAC réalisés Niveau de référence : N/A Cible : 5 Indicateur 3.2.1 b ; Pourcentage des femmes qui participent à la planification des activités communautaires qui sentient leurs capacités renforcées dans les activités économiques Niveau de référence : N/A Cible : 40% Indicateur 3.2.2 : nombres de ménages disposant d'équipement et impliqués dans activités communautaires Niveau de référence : 0 Cible : 300 (dont 30% de ménages tenus par les femmes) Indicateur 3.2.3 : nombre d'apprenants ayant acquis des compétences Niveau de référence : 0	-Plan d'action communautaires produits/finalisé -Rapport des activités -Liste des participants aux activités récréatives -Rapport de distribution d'équipements de travail -Fiche de pointage des activités hebdomadaire -Fiche de paiement des bénéficiaires -Rapport des travaux communautaires -Liste d'inscrits -Liste de présence	- Diagnostic participatif à base communautaire réalisé au début et à la fin du projet dans chaque zone ciblée -Sélection des bénéficiaires/ focus groupes - Finaliser le plan d'action si besoin -Mis en place des activités prioritaires selon des plans d'actions -Organiser les activités communautaires

		retenues, y compris les activités post-récolte et post-capture (FAO) Activité 3.2.6: Former des AGR, des coopératives, des associations à l'éducation financière au profit des réfugiés retournés du Tchad (HCR) Activité 3.2.7: Former des promoteurs d'AGR au profit des réfugiés retournés du Tchad sur la comptabilité simplifiée (HCR) Activité 3.2.8 : Achat de tricycles pour le transport des récoltes et d'autres marchandises au profit des réfugiés retournés du Tchad (HCR) Activité 3.2.9 : Renforcer les capacités des réfugiés retournés du Tchad et saisir les opportunités économiques autour de chaînes de valeur et de filières agro-pastorales et halieutiques prometteuses (HCR) Activité 3.2.10 : Revitaliser ou mettre en place des GIC, de coopératives, d'associations d'agriculteurs, d'éleveurs et de pisciculteurs existants au profit des réfugiés retournés du Tchad (HCR) Activité 3.2.11 : Organiser de sessions de formation sur des thèmes transversaux liés à l'agropastoralisme et à la pêche au profit des réfugiés retournés du Tchad (HCR)	Cible : 60 personnes (40 femmes et 20 hommes) Indicateur 3.2.4: Nombre de personnes bénéficiaires des aux activités communautaires Niveau de référence : 0 Cible : 100 dont 50% de femmes Indicateur 3.2.5: Nombre de personnes formées Niveau de référence : 0 Cible :100 dont 50% de femmes Indicateur 3.2.6: Nombre d'AGRs au profit des refugiés retournes du Tchad Niveau de référence : N/A Cible :40 Indicateur 3.2.7: Pourcentage de promoteurs d'AGR formes sur la comptabilité simplifiée Niveau de référence : N/A Cible : 60% dont au moins 20% de femmes Indicateur 3.2.8: Nombre de tricycles achetés pour le transport des récoltes et d'autres marchandises au profit des réfugiés retournés du Tchad Niveau de référence : N/A Cible : 50 Indicateur 3.2.9: Pourcentage des participants aux renforcements de capacités des réfugiés retournés sur les chaînes de valeur et de filières agro-pastorales et halieutiques prometteuses Niveau de référence : N/A	-Rapport d'activité -Rapport de suivi -Résultats -Décharge des frais -Rapport de stage	
					-Identification des PoCs et leur formation/encadrement -Appui aux activités des PoCs selectionnes -Suivi des activités des PoCs bénéficiaires des appuis

		Cible : 60% dont 25% de femmes Indicateur 3.2.10: Nombre de GIC, de coopératives, d'associations d'agriculteurs, d'éleveurs et de pisciculteurs renforces ou formées. Niveau de référence : N/A Cible : 50 Indicateur 3.2.11: Pourcentage des participants aux sessions de formation sur des thèmes transversaux liés à l'agropastoralisme et à la pêche Niveau de référence : N/A Cible :60% dont au moins 20% de femmes		
	Produit 3.3 Les capacités sont renforcées pour une utilisation durable des ressources naturelles rares par le biais de formations destinées aux comités communautaires de gestion des ressources, aux agents communautaires, aux ONG/OSC et aux bénéficiaires sur les itinéraires techniques de production sélectionnés (pisciculture, maraîchage, gestion post-récolte et post-capture, séchage, etc.) Activité 3.3.1 : Réaliser des infrastructures socio-économiques de bases (agropastorales et piscicoles) retenus comme prioritaires (FAO) Activité 3.3.2 : Mettre en place les comités de gestion des infrastructures réalisés (FAO)	Indicateur 3.3.1 : nombre d'infrastructures mises en place Niveau de référence : 0 Cible : 3 Indicateur 3.3.2 : Nombre de comités de gestion mises en place : Niveau de référence : 0 Cible : 3 avec au moins 30% de femmes représentées	-Procès-verbal de mise en place des comités -TdR des comités -Rapport des activités des comités Rapport des formations réalisé Questionnaires avant et aprés les séances Rapports d'activités disponibles	- Evaluation post installation des infrastructures - Contrôle du respect des cahiers de charge

	Activité 3.3.3 : Organiser des sessions de formation pour les travailleurs communautaires et les ONG/OSC sur les pratiques innovantes et résilientes face au changement climatique (FAO)	Indicateur 3.3.3 : nombre de participants aux sessions de formations pratiques qui peuvent citer les pratiques innovantes, résilientes et faisables dans leurs communautés Niveau de référence : 0 Cible : TBD avec au moins 50% de femmes participées		
	Produit 3.4 Des opportunités de génération de revenus liées à une utilisation plus équitable et plus durable des ressources naturelles rares sont fournies Activité 3.4.1 Mettre en place et suivre des activités génératrices de revenus au profit des ménages vulnérables ciblés (FAO) Activité 3.4.2 : Mener des activités innovantes et résilientes face au changement climatique (système d'irrigation, restauration des sols et pisciculture en hors-sol) (FAO) Activité 3.4.3 : Réaliser au profit des ménages bénéficiaires, des unités de séchage/fumage de poisson ainsi que les unités de séchage solaire améliorés des produits maraichers (FAO)	Indicateur 3.4.1 : % de ménages appuyés qui estiment avoir amélioré leur revenu suite aux appuis du projet Niveau de référence : 0 Cible :90% des bénéficiaires des bénéficiaires dont 50% de femmes Indicateur 3.4.2 a : nombres de ménages appuyés dans les activités AGR dont au moins 60% de femmes Niveau de référence : 0 Cible : 250 (150 ménages femmes) Indicateur 3.4.2 b : surface de périmètres irriguées à gestion communautaires goute à goute mise en place Niveau de référence : 0 Cible : 1 Indicateur 3.4.3 a : Nombre d'unité de séchage/fumage de poisson mise en place : Niveau de référence : 0 Cible : 1 tenu par les femmes Indicateur 3.4.3 b : Nombre d'unité de séchage de produits maraichers mise en place : Niveau de référence : 0 Cible : 2 tenues par les groupements de femmes	-Rapport d'activité -Listes des bénéficiaires ciblées -Procès-verbal d'installation des unités	-Ciblage des bénéficiaires et leurs intérêt spécifiques -Mise en place des activités -Suivi des activités -enquête post distribution d'intrants - installation des infrastructures Contrôle du respect des cahiers de charge